



Communiqué final du VIII^{ème} Congrès de l'OSFI

Appel à la communauté internationale pour diligenter une enquête impartiale sur l'embrigadement d'enfants mineurs retirés à leurs mamans de force

Actualiser le Code de la famille en conformité avec les Directives Royales

Lire pages 3-4-5

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9742

Mercredi 12 Octobre 2022

Les pouvoirs publics aux abonnés absents

Spirale inflationniste

Economie et ménages dans une mauvaise passe



Page 10

4^{ème} Commission de l'AG de l'ONU

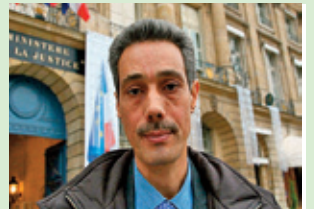
L'Algérie entrave les efforts des Nations unies et veut pérenniser le différend régional autour du Sahara marocain



Page 2

"Omar m'a tuer"

Omar Raddad fixé jeudi sur les suites de sa requête en révision



Page 7

Le digital accélère le processus de transformation des collectivités et des villes



Page 11

Des pétitionnaires sahraouis devant la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU à New York

L'Algérie entrave les efforts des Nations unies et veut pérenniser le différend régional autour du Sahara marocain



Devant la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, des pétitionnaires sahraouis se sont élevés, lundi, contre la persistance de l'Algérie à entraver les efforts des Nations unies et à perpétuer le différend autour du Sahara marocain pour servir ses propres agendas dans la région.

Prenant la parole à cette occasion, Bahi Larbi, ancien membre du groupe séparatiste du "polisario" et président du Centre de la paix pour les études politiques et stratégiques, a souligné que le pays hôte des camps de Tindouf tente de prolonger ce différend régional sur le Sahara en boycottant le processus des tables-rondes consacré par le Conseil de sécurité et en violant l'accord de cessez-le-feu après que le Maroc a catégoriquement refusé la partition du Sahara proposée par l'Algérie.

Il a également relevé que le pays hôte altère les composantes démographiques des camps de Tindouf en y installant des populations originaires des régions avoisinantes, dans une tentative de masquer la réalité et servir ses propres agendas, ajoutant que dans ces camps, le groupe séparatiste armé du "polisario" assujettit les populations séquestrées à des violations flagrantes de leurs droits avec la bénédic-

tion et le soutien de leur mentor à Alger.

Racontant la supplice qu'il a subie aux mains des tortionnaires dans les camps de Tindouf, M'Rabih Ahmed Mahmoud Adda, l'un des fondateurs de l'Association Assomoud, qui a pour vocation de revendiquer le droit à la liberté d'expression et de mouvement, ainsi que des conditions de vie dignes pour la population séquestrée à Tindouf, a, de son côté, pointé du doigt les "violations systématiques auxquelles s'adonnent les dirigeants de la bande criminelle polissarienne comme seul moyen pour se maintenir dans leur poste avec le soutien du pays hôte".

Répondant à ceux qui se présentent comme "défenseurs des Sahraouis", M. Adda a affirmé que ces "militants à la solde n'ont pas honte de se prendre en selfies avec les criminels du +polisario+ poursuivis pour génocide, viol, enlèvements et meurtres, entre autres crimes contre l'humanité".

Même son de cloche chez Mohamed Dabda, président du Rotary international club de Boujdour, qui a alerté sur la situation de non-droit qui sévit dans les camps de Tindouf où "toute forme d'activité civile est inhibée par les dirigeants du mouvement séparatiste", relevant que seules les organisations inféodées à l'agenda poli-

tique funeste du "polisario" et de ses partisans sont autorisées.

Il a, dans ce cadre, appelé la 4^{ème} Commission de l'AG de l'ONU à amener le pays hôte, l'Algérie, à permettre aux Sahraouis séquestrés dans les camps de la honte d'exercer leurs droits fondamentaux conformément à la Convention de Genève et ce en autorisant leur recensement et leur enregistrement.

Pour sa part, Mohamed Ahmed Gain, président de l'Institut africain pour la consolidation de la paix et de la transformation des conflits, a relevé que le "polisario" a été le premier groupe armé à s'infiltrer dans la région du Sahel et du Sahara au milieu des années 70, à une époque où les pays du Sahel jouissaient d'un certain degré de stabilité et de paix.

"Ce groupe séparatiste, profitant de la complexité du régime (algérien) qui parait ses plans perturbateurs, a élargi son champ d'activité vers le sud, et a commencé à s'adonner à des activités illicites, notamment le trafic de drogue, d'explosifs, et d'armes, en plus de la création de réseaux transnationaux impliqués dans la traite des êtres humains et la protection des criminels de guerre et des fugitifs", a indiqué l'intervenant.

Il a également fait observer que les camps de Tindouf "sont incontestablement un réservoir facile" d'accès pour les organisations terroristes telles qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique qui ciblent les personnes vulnérables, ajoutant que les multiples attaques menées par "l'Etat islamique" dans le Grand Sahara, dont les liens avec le "polisario" sont indéniables, montrent le degré de danger qu'il fait peser sur toute la région.

"Le rapprochement entre les groupes terroristes et les jeunes armés du +polisario+ est la suite logique de l'aggravation des conditions de vie dans les camps de Tindouf", a prévenu M. Gain, estimant qu'il n'est pas surprenant de voir que de nombreux jeunes désespérés des camps de Tindouf finissent par rejoindre les groupes extrémistes qui opèrent dans la région.

A son tour, Hamada Bouihi, ancien membre du "polisario", a dénoncé un

"groupe terroriste" qui soumet les populations séquestrées dans les camps de Tindouf aux pires formes de violations des droits de l'Homme ainsi qu'au spectre d'une véritable famine en raison du détournement des aides humanitaires destinées à ces populations par la communauté internationale, précisant que parmi les 600 cargaisons destinées aux séquestrés 50 seulement parviennent aux camps contrôlés par les milices séparatistes armées.

Il a en outre estimé que "la direction du +polisario+ n'a d'autre choix que de courber l'échine face aux injonctions des autorités du pays hôte pour qu'elle poursuive sa guerre fictive en laissant les populations séquestrées des camps mourir de faim".

Abondant dans le même sens, Le-maadla Zrug, présidente de l'Association sahraouie contre l'impunité aux camps de Tindouf (ASIMCAT), a abordé, devant la 4^{ème} Commission de l'AG de l'ONU, les souffrances que subissent les femmes dans les camps aux mains de la direction du "polisario", qui recourt systématiquement à la violence physique et psychologique basée sur le genre.

"Les cas de viols et d'agressions sexuelles contre les femmes se prolifèrent dans ces camps, en plus de la traite des êtres humains et l'esclavage", s'est-elle indignée, ajoutant que les mineures sont, à leur tour, soumises au mariage précoce et au déplacement forcé pour servir la propagande séparatiste.

De son côté, El Fadel Breika, membre de l'ASIMCAT, a souligné avoir été enlevé et torturé pendant cinq mois dans une prison secrète dans les environs de Tindouf pour son militantisme en faveur des droits de l'Homme, estimant que "ceux qui prétendent défendre les populations séquestrées sont en réalité au service des agendas de leurs sponsors et d'une direction sanguinaire dont les membres sont poursuivis pour des crimes de viol, de torture, d'enlèvement et de génocide", entre autres. Il a, de même, relevé que pour les milices séparatistes armées, les populations dans les camps de Tindouf "sont un fonds de commerce et une carte de pression pour le pays hôte", l'Algérie.

L'autonomie sous souveraineté marocaine seule et unique solution

Des pétitionnaires ont réaffirmé, lundi à New York, la pertinence de l'initiative marocaine d'autonomie qui demeure la "seule et unique" solution au différend régional autour du Sahara.

"En 2007, le Maroc a présenté l'initiative d'autonomie comme la base solide de négociations pour parvenir à une solution politique définitive, juste et acceptée par toutes les parties", a ainsi souligné Mohamed Ziyad Aljabar, du Groupe d'amitié maroco-palestinien, notant que le règlement de ce différend régional passe inéluctablement par l'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Maroc.

Il a, dans ce cadre, mis en avant la dynamique de soutien international en faveur de cette initiative et aux droits légitimes du Royaume sur son Sahara, en citant la re-

connaissance américaine de la marocanité du Sahara et l'appui sans équivoque de plusieurs pays européens au plan d'autonomie, avec à leur tête l'Espagne et l'Allemagne.

Rappelant que le Maroc a, depuis des années, réitéré sa main tendue à l'endroit de l'Algérie, à travers des initiatives de SM le Roi Mohammed VI et Ses appels pour la réouverture des frontières et la résolution des problèmes en suspens, l'intervenant a déploré que la décision "injustifiée" de l'Algérie de rompre ses relations avec le Maroc s'inscrive en porte-à-faux avec les attentes et aspirations des peuples maghrébins au renforcement de la coopération pour relever les défis communs.

"L'Algérie est appelée aujourd'hui à faire preuve de sagesse et à s'engager avec sérieux dans le processus des tables-rondes conformément à la résolution 2602 du

Conseil de sécurité pour parvenir à une solution définitive à ce différend régional sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie", a-t-il affirmé, tout en mettant en garde contre les menaces que représente le groupe séparatiste du "polisario" pour toute la région.

M. Aljabar a, par ailleurs, fait remarquer que la question du Sahara marocain ne ressemble en aucun cas à la question palestinienne, ajoutant que SM le Roi Mohammed VI n'a eu de cesse de réaffirmer que le Maroc place toujours la cause palestinienne au même rang que la question du Sahara marocain et que l'action du Royaume en vue de consacrer sa marocanité ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses droits légitimes.

De son côté, Erika Botero, avocate et membre fondateur de Derechos Humanos sin Fronteras, a dénoncé l'embrigadement et l'endoctrinement des mineurs dans les camps de Tindouf par les milices séparatistes armées du "polisario".

"Des mineurs continuent d'être recrutés dans les camps de Tindouf pour nourrir en eux la voracité de la guerre", s'est-elle indignée, relevant que les organisations civiles, les victimes et les défenseurs des droits de l'Homme dénoncent depuis plusieurs années ces pratiques auxquelles se livre ce groupe armé sur le territoire algérien.

Ces pratiques sont en augmentation dans ces camps sans la possibilité que ces enfants et leurs familles puissent porter plainte contre ce groupe pour toutes ces violations, a ajouté le pétitionnaire.

Communiqué final du VIII^{ème} Congrès de l'OSFI

Appel à la communauté internationale pour diligenter une enquête impartiale sur l'embrigadement d'enfants mineurs retirés à leurs mamans de force

Actualiser le Code de la famille en conformité avec les Directives Royales



“

*Parachèvement
du chantier
constitutionnel
à travers l'émission
de toutes les lois
organiques adoptées
par la Constitution
de 2011*

Le monde, dont notre ensemble régional et national, vit des mutations inédites du fait des transformations numériques, des changements climatiques et du retour des guerres et conflits armés, ce qui exaspère la vulnérabilité et les disparités sociales et territoriales et engendre l'émergence de courants conservateurs et d'extrême droite, hostiles à la modernité et la démocratie, menaçant les droits et libertés. Les femmes sont, à cet effet, les plus grandes victimes de tous ces processus.

Hélas, toute mutation dans le sens de l'exaspération des crises armées et des conflits autour de l'énergie et des marchés occasionne une lourde charge pour les pays qui aspirent à édifier des modèles de développement émergents, et c'est ce que nous constatons aujourd'hui d'autant plus que nous ne nous sommes pas encore rétablis des répercussions de la pandémie du coronavirus qui ont ralenti les économies émergentes, creusé davantage le fossé de

l'inégalité et dévoilé des tares dans les mécanismes de la solidarité internationale, bien que cela ait eu un aspect positif unique consistant à alerter le monde sur l'opportunité de l'édification des fondements de l'Etat national, projet qui a toujours été défendu par l'USFP, étant l'expression marocaine de l'option démocratique sociale.

Le VIII^{ème} Congrès de l'OSFI s'est tenu à l'approche du 57^{ème} anniversaire de l'enlèvement du martyr et leader référentiel de tous les socialistes marocains, El Mehdi Ben Barka qui avait grandement contribué à asseoir les bases de progrès, d'émancipation et de modernité dans notre pays à travers sa lutte en faveur du droit des femmes à l'enseignement et à l'emploi dès les débuts de l'indépendance de même que son appel à leur appropriation économique et sociale à une époque historique précoce dans l'édification de l'Etat national post-colonisation. C'est pour cette raison que la remémoration de cette grande posture culturelle, militante et politique dans le contexte mondiale régio-

nal et national actuel, c'est la mise en évidence des valeurs de sacrifice et de solidarité pour un monde à l'abri des guerres, de l'exclusion et de la ségrégation sur la base du genre, de la filiation, de la religion ou de la langue.

Le VIII^{ème} Congrès des femmes itihadies intervient également dans le contexte d'une dynamique organisationnelle considérable enclenchée immédiatement à la suite des élections du 8 septembre 2021, une dynamique lancée à l'issue du XI^{ème} Congrès national de l'USFP, qui a été marqué par une contribution remarquable des femmes du parti à sa réussite de même que par une représentation féminine sans précédent dans les différentes instances nationales, régionales et locales traduisant, à l'instar du IX^{ème} Congrès de la J-USFP la conscience itihadie constamment renouvelée de la centralité de la question féminine dans le projet du parti et l'appui manifeste aux droits de la femme tels que reconnus par les conventions mondiales des droits de l'Homme.



Renforcement de la participation politique et syndicale des femmes et élargissement de leur représentation dans les postes de décision politiques et économiques

Par ailleurs, en revenant sur le scrutin du 8 septembre 2021 qui a consacré une avancée de l'USFP en matière de sièges remportés au terme des élections législatives et des élections des conseils territoriaux, résultats consolidés davantage par les dernières échéances partielles, et bien que notre parti ait choisi de se positionner dans l'opposition, nous escomptions de l'actuel gouvernement, considérant ses prétentions libérales, d'une part, et ses déclarations d'intentions sur la mise en œuvre des dispositions du nouveau modèle de développement d'autre part, qu'il s'allierait aux côtés des droits des femmes particulièrement et qu'il produirait des politiques avec davantage d'ouverture et d'émancipation d'une manière générale après la défaite électorale du parti qui représentait l'islam politique, ce qui avait illustré l'attachement des Marocains à l'instauration d'un nouveau modèle de gestion des affaires publiques.

Or, le gouvernement actuel a, hélas, persisté dans l'ancien processus conservateur et a échoué, là-dessus, dans sa gestion de la crise sociale et économique des suites de la pandémie du coronavirus, du conflit russo-ukrainien et de la sécheresse, accentuant par là la détérioration du pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens et l'effondrement du revenu des ménages, et cela a impacté naturellement les droits et libertés des femmes.

Le VIII^{ème} Congrès national des femmes itihadies invoque au cours de ces étapes déterminantes toutes les luttes militantes féminines pour l'entière égalité, dont le rôle édifiant joué par l'USFP tant par le biais de son secteur féminin qu'à travers son appui aux revendications du mouvement féminin dans des conditions très difficiles ou encore par son alliance avec tous les canaux partisans, droitistes, civils, démocratiques et progressistes. En outre, l'invocation de ces expériences nous permet de procéder à une lecture réformatrice du processus militant féminin qui a connu des situations de flux et de reflux en réaction à tous les tournants politiques et sociétaux.

D'autre part, si en tant que femmes, nous sommes parvenues à réaliser de multiples acquis notamment avec l'avènement du gouvernement de l'alternance et les débuts de la nouvelle ère, la réactivité de Sa Majesté le Roi Mohammed VI quant aux dossiers revendicatifs féminins ayant traduit la devise du projet sociétal moderniste et démocratique parallèlement au nouveau concept de l'auto-



rité, nous nous devons de prendre conscience de la nécessité de fructifier tous ces acquis et les préserver de même que d'actualiser tous les schémas juridiques référentiels dont les objectifs ont été saturés et ne répondent plus aux mutations sociétales marquées par une plus grande participation des femmes dans tous les domaines économique, politique et culturel.

Et le VIII^{ème} Congrès des femmes itihadies se tient parallèlement à la commémoration de la Journée nationale de la femme qui a été instituée depuis 19 ans, le 10 octobre 2003, coïncidant avec l'annonce par Sa Majesté le Roi du Code de la famille qui a introduit des amendements substantiels dans le Code du statut personnel répondant à de nombreuses exigences du mouvement féminin par ailleurs combattu par les courants fondamentalistes.

Or après l'écoulement de plusieurs années depuis cette douce révolution ayant bouleversé des schémas sociétaux désuets au profit de la modernisation sociétale par l'entremise de la famille, des lacunes se sont révélées nécessitant l'actualisation du Code pour le rendre cohérent avec les mutations sociétales qui marquent une plus grande participation des femmes à la gestion des familles par la sollicitude et le financement de même pour assurer sa compatibilité avec les perspectives du devenir moderniste auxquelles nous aspirons tous.

En foi de quoi fut notre interaction positive avec l'Appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le dernier discours de la Révolution du Roi et du peuple à l'actualisation du Code de la famille à la lumière d'une évaluation objective de ce qu'il a réalisé mais aussi de ses lacunes et notre appel à la célérité de l'ouverture du chantier de réforme du Code pénal afin que triomphent les libertés individuelles et collectives dont en tête les droits et libertés des femmes.

Ainsi le VIII^{ème} Congrès national des femmes itihadies, en choisissant le slogan « Emancipation, Egalité, Equité » et à la suite de sa discussion de tous les documents présentés par ses diverses commissions dans un climat reflétant l'esprit démocratique dont sont imprégnées les congressistes et l'audace qui a caractérisé les délibérations sur les questions des femmes marocaines, affirme ce qui suit :

° Les recommandations de la Commission spéciale sur le modèle de développement et les conclusions de ses travaux, qui traduisent la continuité du projet démocratique

moderne à travers la formule de l'Etat social escompté, considérée comme étant une feuille de route pour la prochaine étape, en tant que bien national commun, n'ont pas encore trouvé un porteur politique, qui ne peut être que sous un gouvernement harmonieux, avec une stratégie sociale claire, et un référentiel démocratique participatif. Malheureusement, tout cela manque dans le gouvernement actuel, ce qui constitue une occasion ratée pour le pays de poser en pratique les jalons d'un Etat social fort et juste. Malheureusement, nous sommes passés d'un conservatisme identitaire à un conservatisme techniciste.

° L'amélioration des conditions des femmes et de toutes les classes et catégories sociales lésées par les politiques conservatrices technicistes et la poursuite de l'économie de rente, est intimement liée au progrès sur deux voies qui doivent être parallèles : la voie de la reconnaissance explicite de la primauté des conventions et des chartes internationales des droits humains, ce qui nécessite une révision du Code pénal, de celui de la famille ainsi qu'autres législations; et la voie de l'édification de l'Etat social à même de réduire les disparités entre les classes et les régions, ainsi qu'entre les genres.

° Le retour en force des discours qui mettent l'accent sur la centralité de "tamaghabit", est l'expression d'une prise de conscience de la singularité de la nation marocaine ancrée dans la profondeur historique, et de la fierté de l'humanisme marocain. Il s'agit d'une force pour se libérer de toutes les

formes de faux centralismes, aussi bien oriental qu'occidental. Mais les appels de la spécificité ne doivent pas se convertir en un outil de production de discours conservateurs et isolationnistes qui ne croient pas à l'égalité et aux libertés individuelles. Or, le modèle marocain historique est basé sur une interaction positive avec tous les courants de modernisation et de rationalité.

° Les débats prévus sur la réforme et la modernisation du Code de la famille, du Code pénal, ainsi que le projet de loi sur l'avortement connaîtront inévitablement la mobilisation de la part des forces conservatrices de leurs capacités d'organisation et de propagande afin de contrer toutes les possibilités de modernisation. Pour cela, il faut chercher des alliés, qu'ils soient idéologiques ou objectifs, pour gagner la bataille des lois libératrices et compatibles avec les engagements internationaux du Maroc, ce qui nécessite également l'ouverture et le soutien à toutes les interprétations modernistes du texte religieux, soucieuses des finalités de la charia dont le but est la liberté, la dignité et l'égalité.

° La défense des valeurs universelles des droits humains ne signifie pas l'exclusion d'autres points de vue, mais plutôt l'instauration d'une société de la différence et du pluralisme, qui est la formule idéale pour gérer les différences et garantir la cohabitation dans l'espace public, un espace qui exclut encore les femmes de la libre circulation.

Le VIII^{ème} Congrès national de l'OSFI a pris acte des développements de la première cause nationale, et salué tous les acquis diplomatiques réalisés par le Maroc, surtout en ce qui concerne l'appui de la communauté internationale au Plan sérieux et crédible d'autonomie au Sahara sous souveraineté marocaine. Ce soutien s'est traduit par les récentes positions américaine, allemande et espagnole, ainsi que par la décision de nombreux pays de différents continents d'ouvrir des consulats dans les villes de Laâyoune et Dakhla, notamment des pays appartenant à nos espaces régionaux africain et arabe.

C'est l'occasion d'appeler la communauté internationale à assumer ses responsabilités en diligentant une enquête impartiale et objective sur les conditions des séquestrés dans les camps de Tindouf en Algérie, qui subissent diverses formes d'atteinte à leur dignité humaine, en particulier les femmes séparées de force de leurs enfants qui se trouvent enrôlés dans les rangs des milices du polissario, et qui souffrent également de la médiocrité



Révision de la loi organique des finances via l'institutionnalisation de l'approche genre lors de la mise en œuvre des budgets sectoriels et annexes

des services de santé et d'éducation, de sorte que les séquestrées des camps de l'humiliation et de la honte à Lahmada sont les premières victimes du vol par les milices du polisorvio de l'aide internationale.

Le VIIIème Congrès de l'OSFI considère que le processus de construction de l'Etat social national fort, comme le stipulent les conclusions de la Commission spéciale du modèle de développement, ne peut être séparé de celui de la démocratisation de l'Etat et de la société, et il ne peut être également séparé de la reconnaissance des droits et de l'autonomisation économique et politique des femmes. Le VIIIème Congrès de l'OSFI appelle instamment :

- Parachèvement du chantier constitutionnel en adoptant toutes les lois organiques instaurées par la Constitution de 2011 conformément à son esprit de démocratie, d'ouverture, de solidarité, de reddition des comptes d'équité envers les femmes et de consensus représentant une approche participative.

- Harmonisation du droit national avec le contenu et l'esprit des conventions et chartes internationales, notamment au niveau du droit pénal, qui contient encore des dispositions contraires aux libertés individuelles et collectives.

- Mettre en œuvre la pleine égalité des droits et des devoirs, notamment au niveau des politiques et des dépenses publiques, ainsi que des postes dans les institutions constitutionnelles, nationales et représentatives, en fonction des progrès réalisés par les femmes en termes d'éducation, de formation et d'expérience.

- Annuler toutes les lois discriminatoires



Reconnaissance par l'Etat marocain du travail non rémunéré des femmes dans la perspective de sa compensation financière



à l'égard des femmes et mettre fin aux prétextes visant à maintenir des modèles patriarcaux, incompatibles avec les études qui ont démontré l'étendue de la participation des femmes à la production de richesses et au soutien des familles.

- Se consacrer à la mise à jour du Code de la famille avec une interaction positive et ouverte avec les Directives Royales à cet égard, pour un Code juste et ouvert sur les chartes internationales des droits de l'Homme, et sur les interprétations d'un point de vue religieux, en particulier en ce qui concerne l'interdiction du mariage des mineures et la restriction du pouvoir discrétionnaire du juge d'autoriser la polygamie à l'horizon de son abolition.

- Accélérer la promulgation de la loi relative à la légalisation de l'avortement médicalisé, en prenant en compte la volonté de la femme d'avoir des enfants ou non, les cas liés à la santé reproductive, ou encore les agressions sexuelles. En plus de l'ouverture sur les expériences internationales en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG).

- Ouverture d'un débat sérieux sur la réforme du système successoral en faveur de l'égalité et de l'annulation de toutes les lois qui constituent un champ de détournement des droits des héritières en opposition aux finalités de l'islam et en faveur de lectures obsolètes nées de contextes méprisant les femmes et ne reconnaissant pas leur contribution à la production de richesse et à sa valorisation.

- Reconnaissance par l'Etat marocain du

travail non rémunéré des femmes dans la perspective de sa compensation financière.

- Adoption de politiques d'emploi destinées aux femmes pour lutter contre la féminisation du chômage.

- Elaboration de politiques renforçant l'économie sociale en vue de l'autonomisation de l'économie féminine.

- Faciliter l'accès des filles à l'enseignement, tout en garantissant sa continuité, surtout dans les campagnes et les zones périurbaines qui ont connu des difficultés lors des cursus scolaires pendant la pandémie du coronavirus.

- Développement du cadre juridique relatif à la santé reproductive en assurant la gratuité et l'accessibilité.

- Rendre justice aux femmes en matière de lois sociales, notamment celles se rapportant au prochain registre social unifié, à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire, à la retraite et à l'indemnisation sur la perte de l'emploi.

- Criminaliser la préférence en matière salariale entre les salariés des deux sexes dans le secteur privé.

- Réformer la loi organique des finances à travers l'institutionnalisation de l'approche genre lors de la mise en œuvre des budgets sectoriels et annexes afin de garantir la parité en matière de bénéfice des deniers publics, et réformer le code fiscal au profit d'une justice fiscale pour les femmes, en plus de rendre obligatoire l'adoption de l'approche du genre social dans les budgets locaux.



Accélérer l'émission de la loi relative à la réglementation de l'avortement médical sécurisé et rendre justice aux femmes en matière de lois sociales

- Promouvoir la participation politique et syndicale des femmes, tout en élargissant leur représentativité au sein des centres de décision politique et économique, conformément au principe de la parité globale.

- Combattre tous les clichés véhiculés par les médias, avantageant l'homme et infériorisant les rôles de la femme. Des clichés qui persistent via certains canaux, comme les prêches du vendredi et certains manuels scolaires.

Le VIIIème Congrès confirme son soutien aux femmes iraniennes contre la tyrannie des mollahs et rappelle que les femmes sont les premières victimes de ces régimes une fois au pouvoir. Le Congrès de l'OSFI exprime, d'une part, son soutien à toutes les femmes victimes des guerres et des conflits armés, aux réfugiées, aux victimes de la migration irrégulière, et, d'autre part, appelle à la cessation de toutes les formes de violences à l'encontre des femmes, en particulier les agressions sexuelles.

Le VIIIème Congrès de l'OSFI salue l'ensemble des congressistes qui ont contribué à la réussite de cet exercice démocratique. Il réitère la détermination des femmes itihadies à adhérer à la marche du parti en prenant part à toutes les luttes militantes en vue d'instaurer la justice, l'égalité et l'émancipation. Et ce tout en se libérant des discours conservateurs et sans faire de concessions quant aux références des critères modernistes.

Traduit par la rédaction



Phs : Haytam

Journée nationale de la femme marocaine

Une célébration sous le signe de la réforme



La Journée nationale de la femme marocaine, célébrée le 10 octobre de chaque année, se veut l'occasion de s'arrêter sur les avancées réalisées en matière de promotion des droits des femmes et d'égalité des genres.

La célébration de cette journée intervient cette année dans le sillage du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, adressé à la Nation à l'occasion du 23ème anniversaire de Son accession au Trône de Ses glorieux Ancêtres et dans lequel le Souverain a souligné que le Code de la famille "n'est spécifique ni aux hommes, ni aux femmes : il est dédié à la famille entière. Fondé sur la notion d'équilibre, il donne aux hommes et aux femmes les droits qui leur échoient respectivement et il tient compte de l'intérêt des enfants".

Dans Son discours, le Souverain avait insisté, une fois encore, sur la nécessité que la femme marocaine ap-

porte son plein concours dans tous les domaines, notant que pour poursuivre l'édification d'un Maroc avancé et fort de sa dignité, il fallait que tous les Marocains, hommes et femmes, prennent une part active à la dynamique de développement.

L'appel de S.M le Roi à la promotion des conditions de la femme, qui intervient 18 ans après la promulgation du Code de la famille, s'inscrit en droite ligne des dispositions de l'article 19 de la Constitution de 2011 qui consacre l'égalité homme-femme en droits et en obligations et, par conséquent, érige le principe de parité en objectif que l'Etat doit chercher à atteindre.

Dans une déclaration à la MAP, Amina Toubali, membre de la Coalition "Parité maintenant", a relevé que SM le Roi Mohammed VI a mis l'accent, dans le Discours du Trône, sur «la nécessité que tous, unanimement, s'attachent à l'application pleine et ju-

dicieuse des dispositions légales du Code», tout en dépassant les défaillances et les aspects négatifs révélés par l'expérience menée sur le terrain et, le cas échéant, refondre certaines dispositions qui ont été détournées de leur destination première.

A cet égard, Mme Toubali a souligné la nécessité de lancer le chantier de réforme en vue de répondre aux mutations et développements survenus sur le plan sociétal, estimant que ce chantier doit être une priorité de l'agenda parlementaire.

Ainsi, la Journée nationale de la femme marocaine est une occasion de s'attarder sur les avancées réalisées en matière de promotion de la condition de la gent féminine et de réfléchir sur les moyens de consolider les acquis enregistrés en la matière, pour une société marocaine attachée à ses valeurs civilisationnelles, aux constantes de l'identité nationale et ouverte aux idéaux universels.

Liens entre changement climatique, migration et santé en débats à Marrakech

Un symposium sur les liens entre le changement climatique, la migration et la santé sera organisé, les 12 et 13 octobre courant à Marrakech, avec la participation des représentants des ministères et des institutions publiques concernées, d'experts, d'organismes internationaux, d'institutions financières ainsi que d'associations de la société civile et autres parties prenantes concernées.

Organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM Maroc), en coordination notamment avec le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, et le ministère de la Santé et de la Protection sociale, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet régional "Favoriser la santé et la protection des migrants en situation de vulnérabilité au Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan et Yémen", financé par le ministère des Affaires étrangères de la Finlande, indique un communiqué des organisateurs.

Selon ces derniers, les phénomènes naturels extrêmes liés aux changements climatiques, tels que la désertification, la raréfaction des ressources en eau, la salinisation des terres agricoles, les inondations, les ouragans entre autres, dont le nombre a triplé au cours des trente dernières années, ont engendré des conséquences souvent désastreuses sur les communautés vulnérables, obligées de choisir la migration comme voie de survie.

Aussi, l'existence d'autres facteurs déterminants économiques, démographiques, sociaux et politiques rend plus complexe l'analyse du phénomène migratoire mondial actuel et l'établissement de la relation de cause à effet entre changement climatique et migration.

Ainsi, ce symposium, qui s'inscrit dans la lignée de l'objectif 13 de l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'objectif 2 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, permettrait d'explorer les liens entre le changement climatique, la migration et la santé dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), avec un accent particulier sur la santé des femmes, et ce à travers des présentations de résultats de recherche, d'études de cas et des politiques publiques existantes en la matière dans les pays de la région MENA.

Les recommandations issues de ce symposium permettront de nourrir les contributions de la Conférence des Parties (COP 27) qui se tiendra en Egypte en novembre 2022, ainsi que l'Initiative présidentielle égyptienne sur les femmes et la santé, lancée en juillet 2020, conclut le communiqué.

Le 7^{ème} Congrès national de médecine maritime à Laâyoune

La ville de Laâyoune abritera, les 14 et 15 octobre, la 7^{ème} édition du Congrès national de médecine maritime, avec la participation de médecins spécialisés, d'experts et chercheurs marocains et étrangers.

Organisée par la Société marocaine de médecine maritime, en partenariat avec la Société espagnole de médecine maritime, sous l'égide de l'Association internationale de santé maritime, cette édition vise à promouvoir la recherche et à échanger les expériences en matière d'amélioration de la médecine maritime au profit des gens de la mer, indique un

communiqué des organisateurs.

Initié sous le thème "Le bien-être des marins", cet événement constitue une occasion pour les professionnels de la santé de travail et de la pêche au Maroc de partager leurs expériences et leurs connaissances avec des experts étrangers, afin d'examiner les moyens d'améliorer la médecine maritime et les conditions de travail des gens de mer en général, note le communiqué.

Cette rencontre de deux jours permettra aux participants de débattre de thématiques se rapportant notamment aux "accidents de travail chez les marins-pêcheurs au Maroc", "la prévention

des accidents de la mer", "la vaccination chez le marin-pêcheur" et "la médecine de la plongée et médecine hyperbare".

Au programme de cette rencontre figure également un atelier pratique sur "les outils et tests d'évaluation de l'impact de l'épuisement et du stress professionnel sur la santé neurocognitive et psychologique chez les marins et différents autres métiers", en plus d'une visite au port de la pêche à Al Marssa.

Créée en 2012, la Société marocaine de médecine maritime n'a cessé de contribuer au développement de la médecine maritime au niveau national.



Société Marocaine de Médecine Maritime

الجمعية المغربية للطب البحري

“Omar m'a tuer”

Omar Raddad fixé jeudi sur les suites de sa requête en révision

Société

Nouvel épisode dans la saga judiciaire Omar Raddad: après la présentation par sa défense d'éléments nouveaux, l'ex-jardinier marocain doit être fixé jeudi sur les suites de sa requête en révision, vingt-huit ans après sa condamnation pour le meurtre de Ghislaine Marchal dont il se dit innocent.

La première avait été rejetée il y a vingt ans, mais Omar Raddad a déposé une nouvelle requête en révision de son procès le 24 juin 2021, trente ans jour pour jour après la découverte du corps de Ghislaine Marchal, la riche veuve d'un équipementier automobile.

Son jardinier Omar Raddad avait été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, puis gracié mais pas innocenté.

Il avait été désigné par l'inscription "Omar m'a tuer" tracée avec le sang de la victime, une faute de conjugaison qui a placé l'affaire parmi les dossiers criminels les plus célèbres et controversés de France.

Aujourd'hui, Omar Raddad fonde ses espoirs sur les progrès scientifiques en matière d'ADN et une loi qui assouplit les critères permettant d'obtenir la révision d'un procès.

Dans le long processus judiciaire vers une hypothétique saisine de la Cour de révision, son avocate Sylvie Noachovitch se targue d'avoir franchi un premier "pas" après avoir obtenu en décembre de la commission



d'instruction que soient diligentées des investigations complémentaires.

Ce supplément d'information visait à déterminer la portée des conclusions d'un expert en génétique sollicité par Me Noachovitch, concernant quatre ADN masculins non identifiés retrouvés en 2015 sur des scellés de la scène de crime et qui ne correspondent pas au profil génétique de l'ex-jardinier.

Ghislaine Marchal avait été retrouvée morte à 65 ans dans la chaufferie de sa propriété de Mougins (Alpes-Maritimes) le 24 juin 1991. Deux inscriptions accusatoires en lettres de sang - "Omar m'a tuer" et "Omar m'a t" - avaient été découvertes sur deux portes.

Dans des notes de 2019 et de 2020, l'expert en génétique révélait

l'importance d'un des quatre ADN masculins inconnus, présent en de nombreux endroits et notamment sur l'inscription "Omar m'a t", seul ou mélangé avec le sang de la victime.

L'expert favorisait l'hypothèse d'un dépôt de l'ADN lors des faits et non d'une "pollution" ultérieure, notamment par les enquêteurs.

En d'autres termes, ces traces génétiques auraient pu être déposées par l'auteur de l'inscription, qui ne serait alors pas Ghislaine Marchal mais potentiellement le véritable meurtrier, estime la défense d'Omar Raddad.

Depuis cette première étape, Me Sylvie Noachovitch a présenté le 19 mai à la commission d'instruction de la Cour de révision d'autres "élé-

ments nouveaux", issus cette fois d'une "enquête secrète" de la gendarmerie entre 2002 et 2004, après les confidences d'une informatrice sur un possible mobile crapuleux.

Ces investigations avaient été révélées dans un livre paru en mars, "Ministère de l'injustice" de Jean-Michel Décugis, Pauline Guéna et Marc Leplongeon.

Lors d'une dernière audience à huis clos, le 15 septembre, la défense d'Omar Raddad a demandé les auditions de gendarmes ayant participé à cette enquête, ainsi que la désignation d'un laboratoire spécialisé dans la recherche en parentèle pour déterminer à qui appartiennent les ADN inconnus retrouvés sur les inscriptions.

Selon une source proche du dossier, l'avocat général s'est dit favorable à une expertise, mais a en revanche demandé que soit écartée l'enquête de gendarmerie.

"Nous avons tous les espoirs qu'une décision soit favorable", avait déclaré Me Noachovitch en sortant avec Omar Raddad de cette audience.

Jeudi, la commission d'instruction peut soit ordonner un nouveau supplément d'information, soit rejeter la requête, soit encore la transmettre directement à la Cour de révision, laquelle aura le dernier mot sur l'organisation d'un nouveau procès, un événement rarissime en France.

Appel à prêter attention aux troubles mentaux à l'instar des maladies physiques

Le réseau marocain pour la défense du droit à la santé et droit à la vie a appelé à prêter attention aux troubles mentaux, à l'instar des maladies physiques.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale célébrée le 10 octobre de chaque année, le réseau marocain pour la défense du droit à la santé et droit à la vie a relevé que les risques d'atteinte de troubles mentaux et les moyens de les prévenir demeurent spécifiques, notant que les crises mondiales, les situations économiques, la propagation de maladies ou encore le réchauffement climatique constituent autant de facteurs déclencheurs de troubles de la santé mentale.

Selon les dernières estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le suicide reste l'une des principales causes de décès dans

le monde, principalement dû aux problèmes de santé mentale, de solitude et d'isolement, appelant les gouvernements à sensibiliser davantage à l'importance en santé publique du suicide et des tentatives de suicide, et à donner à la prévention du suicide un rang élevé parmi les priorités de l'action mondiale en santé publique.

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale œuvre actuellement pour une réforme globale du système de santé au Maroc et à la mise en place du chantier de généralisation de la protection sociale, indique la même source, incitant le ministère de tutelle à déployer une politique de santé et de protection sociale intégrée, stratégique et efficace en matière de santé mentale dans les différentes régions du Royaume.

De même, le réseau a insisté sur la nécessité d'augmenter les budgets alloués au

plan national de la santé psychique et mentale, tout en investissant dans la construction et l'équipement des hôpitaux psychiatriques dans les différentes régions du Royaume.

Il a également appelé à humaniser davantage les établissements de santé psychique et à promouvoir le capital humain, à travers notamment l'augmentation du nombre d'admission en faculté de médecine et en formation des infirmiers, tant au niveau du secteur public que privé.

Le réseau n'a pas manqué d'appeler à baisser les prix des médicaments pour le traitement des troubles psychiques et mentaux et à les rendre disponibles gratuitement au sein des hôpitaux, soulignant l'importance d'encourager les associations œuvrant dans ce sens, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon de 2030.

Les écuries de l'ancienne médina de Fès

L'initiative aux multiples dimensions

Les écuries de l'ancienne médina de Fès, un projet dédié à l'hébergement des bêtes de somme de cette cité entièrement piétonne, revêtent des dimensions socio-économique, environnementale et touristique.

Ouverts depuis des mois à ces bêtes qui assurent depuis des siècles l'approvisionnement de l'ancienne médina de Fès, la plus grande cité piétonne au monde, cette structure créée à quelques mètres de Oued Zhoun, point de déchargement des marchandises destinées à l'ancienne médina, n'en finit pas de susciter l'intérêt au Maroc et ailleurs.

La création de ce refuge n'a pas, en effet, laissé indifférents les médias étrangers qui ont consacré plusieurs reportages à cette initiative unique en son genre, d'autant plus qu'elle intervient en reconnaissance aux louables services que ces bêtes de travail rendent à la médina et à ses habitants.

La BBC, The Daily Telegraph, The Reuters, France 24, Al Hurra Iraq, "Townsville Bulletin en 2022" et d'autres médias marocains et étrangers, et non des moindres; se sont intéressés à ce site unique. La création de ce centre qui comprend une trentaine d'abris, vise à améliorer les conditions de vie de ces animaux, qui fait partie du patrimoine

culturel et historique de l'ancienne médina de Fès, aux douze siècles, a indiqué la directrice du Foundouk américain, Kiki Guy dans une déclaration à M24, chaîne d'information en continu de la MAP.

La mission de ce Foundouk est de venir en aide aux habitants de l'ancienne médina propriétaires de bêtes de somme et vivant dans une situation précaire, a souligné cette vétérinaire britannique, en marge de la visite effectuée, dernièrement, par des diplomates, des élus et des acteurs associatifs à cet édifice.

Maria Belaïachi, représentante de la Société Royale d'encouragement du cheval a souligné, de son côté, que le projet du centre aura un impact sur cette catégorie des habitants de la médina, en particulier ceux disposant d'une bête de somme, se disant heureuse que la Société s'est associée à l'Américain Foundouk de Fès pour améliorer la situation des animaux et leurs propriétaires.

Fruit d'un partenariat entre le Foundouk américain, les autorités locales, la Commune de Fès et la Fédération nationale du scoutisme marocain (FNSM), cette structure comprend actuellement une trentaine de boxes, dans la perspective d'en augmenter le nombre dans le futur.



Après les frappes russes massives sur l'Ukraine, le G7 se réunit en urgence



Les puissances du G7 devaient se réunir mardi au lendemain de bombardements russes d'ampleur sur Kiev et d'autres villes d'Ukraine, des frappes qui ont suscité un tollé occidental, alors que les autorités ukrainiennes affichaient leur détermination face à Moscou.

Les missiles, roquettes et drones se sont abattus sur l'Ukraine en représailles de l'attaque, "terroriste" selon Vladimir Poutine, qui a partiellement détruit le pont reliant la Russie à la Crimée annexée en 2014. Hautement symbolique et stratégique, ce viaduc sert à l'approvisionnement des troupes russes dans le sud ukrainien où les forces de Kiev mènent une contre-offensive.

Les frappes ont visé des infrastructures militaires, énergétiques et de communication ukrainiennes, selon le Kremlin, mais ont également touché des sites purement civils, comme une université, un terrain de jeu, des parcs ou un pont piéton en plein centre-ville. Le dernier bilan fait état de 19 morts et 105 blessés dans le pays.

Ces bombardements "pourraient avoir violé" le droit de la guerre et représenter des crimes de guerre si les cibles civiles "ont été visées intentionnellement", a affirmé à Genève le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky devait participer mardi à la réunion virtuelle d'urgence du G7 prévue à partir de

12H00 GMT sur le sujet.

De son côté, Vladimir Poutine doit recevoir le patron de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, pour parler notamment de la sécurité de la centrale ukrainienne de Zaporijjia que la Russie occupe militairement depuis mars, et qu'elle s'est appropriée lorsqu'elle a revendiqué fin septembre l'annexion de quatre régions ukrainiennes.

Depuis des mois, Russes et Ukrainiens s'accusent de tirer dans la zone et de risquer de provoquer un accident nucléaire. Le chef de la diplomatie turque Mevlut Cavusoglu a lancé un appel à un cessez-le-feu "dès que possible" entre les belligérants, dans un entretien télévisé. Un responsable

turc a par ailleurs indiqué mardi à l'AFP que le président Recep Tayyip Erdogan, qui affiche une position neutre dans ce conflit, rencontrerait Vladimir Poutine mercredi à Astana, en marge d'un sommet régional dans la capitale du Kazakhstan.

Les Occidentaux ont eux réaffirmé leur soutien à Kiev après la vague de bombardements, l'Américain Joe Biden promettant des "systèmes perfectionnés" de défense anti-aérienne, tout comme l'Allemagne. Londres a promis de ne "pas faiblir d'un iota dans (sa) détermination à aider" l'Ukraine à gagner.

L'Union européenne a estimé que les bombardements russes sur des cibles civiles s'apparentaient à des "crimes de guerre". Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé "une escalade inacceptable". Le président ukrainien a lui martelé que son pays tiendrait bon en dépit de ces frappes massives, dont les premières sur Kiev depuis juin. "L'Ukraine ne peut pas être intimidée", a-t-il dit dans son allocution du soir.

Le Premier ministre ukrainien Denis Chmygal a indiqué que onze infrastructures importantes, dont des centrales électriques, avaient été endommagées dans huit régions, en plus de la capitale. Des coupures d'électricité affectaient de nombreuses régions. Plus de 300 localités restaient privées d'électricité dans l'ensemble du pays.

M. Poutine a accusé dimanche l'Ukraine d'avoir organisé l'explosion samedi matin qui a détruit une partie du pont de Crimée, construit à grands frais et inauguré en 2018. Kiev n'a ni confirmé ni démenti son implication.

Mais la destruction partielle du pont est une gifle pour Moscou, d'autant qu'elle intervient après une série de revers militaires dans le nord-est, l'est et le sud de l'Ukraine, l'armée ukrainienne, forte des approvisionnements en armes occidentales, repoussant les Russes.

Signe de ces difficultés sur le terrain, Vladimir Poutine a ordonné la mobilisation de centaines de milliers de réservistes en septembre, une décision qui a provoqué le départ de foule de ses compatriotes du pays. Le président russe a juré lundi qu'il ordonnera d'autres répliques "sévères" en cas de nouvelles attaques ukrainiennes contre la Russie, mais sans renouveler les menaces de recours à l'arme nucléaire qu'il avait proférées en septembre.

Le ministère russe de la Défense a assuré que la salve de lundi avait atteint tous ses objectifs, alors que le président ukrainien affirmait lui que des "84 missiles russes tirés contre l'Ukraine, 43 ont été abattus". Seul allié de Moscou dans cette guerre, tout en s'étant gardé d'envoyer ses troupes en Ukraine, le président biélorusse Alexandre Loukachenko a accusé Kiev de préparer une attaque contre son pays, ajoutant qu'en conséquence des troupes russo-bélarusses allaient être déployées, sans préciser leur localisation.

Il a aussi accusé la Pologne, la Lituanie et l'Ukraine de préparer des attaques "terroristes" et un "soulèvement militaire" au Bélarus. M. Loukachenko a cependant affirmé ne pas vouloir entrer en guerre.

Mardi, Minsk a assuré que la force commune constituée avec la Russie était "purement défensive".

Le Liban et Israël concluent un accord "historique" sur leur frontière maritime

Après d'intenses négociations sous l'égide des Etats-Unis, Israël a annoncé mardi avoir conclu un accord "historique" avec le Liban pour délimiter leur frontière maritime et lever des obstacles clés à l'exploitation de gisements gaziers en Méditerranée orientale.

Les Etats-Unis mènent depuis deux ans une médiation entre les deux voisins, officiellement en état de guerre, pour parvenir à cet accord. Les deux pays avaient signifié début octobre leur satisfaction à un projet d'accord du médiateur américain Amos Hochstein.

Mais jeudi dernier, Israël avait affirmé son refus à une série d'amendements libanais au projet d'accord, ce

qui avait douché les espoirs. Ces derniers jours, les négociations en coulisses se sont poursuivies et Israël a indiqué mardi avoir reçu une réponse favorable à ses préoccupations sur les demandes d'amendements libanais.

Le Premier ministre israélien Yaïr Lapid a annoncé mardi dans un communiqué un accord "historique" sur ce dossier. Il "va renforcer la sécurité d'Israël, injecter des milliards (d'euros) dans l'économie israélienne et assurer la stabilité de notre frontière nord (avec le Liban)", a-t-il ajouté, précisant qu'une réunion de son cabinet de sécurité était prévue mercredi sur cet "accord conclu" à l'issue d'une médiation américaine. "Toutes nos demandes ont été acceptées", avait

déclaré plus tôt Eyal Hulata, conseiller à la sécurité nationale du Premier ministre.

A Beyrouth, la présidence libanaise a indiqué que la version finale de la proposition était "satisfaisante" pour le Liban. "Elle répond aux demandes du Liban et préserve son droit à ses richesses naturelles", a-t-elle ajouté, espérant que l'accord serait "annoncé au plus tôt". Cette annonce survient à 20 jours de la fin du mandat du président Michel Aoun, qui expire le 31 octobre.

En Israël, des législatives doivent se tenir le 1er novembre, les cinquièmes en trois ans et demi, qui pourraient consacrer le retour au pouvoir de Benjamin Netanyahu avec ses alliés des partis ultra-orthodoxes et de l'ex-

trême droite. La semaine dernière, cet ancien Premier ministre avait fustigé ce projet, accusant M. Lapid de "donner" au Liban un "territoire souverain d'Israël", de "capituler" face au Hezbollah libanais et menaçant de ne pas respecter l'accord en cas de retour aux affaires.

"Le Hezbollah, qui fait partie du Parlement libanais, est conscient de la situation économique catastrophique du Liban et il a un intérêt à ce que le Liban puisse exploiter du gaz", a commenté mardi le ministre israélien de la Sécurité publique Omer Bar Lev.

Mardi, des responsables israéliens ont indiqué que l'accord allait être présenté au Parlement, sans fournir de date précise. Selon des informations

de presse et des responsables, le texte prévoit que le gisement offshore de Karish soit sous contrôle d'Israël et que les réserves de Cana, situées plus au nord-est, soient octroyées au Liban. Mais comme une partie de ce gisement dépasse la future ligne de démarcation, l'Etat hébreu toucherait une part des futurs revenus de l'exploitation gazière de Cana, d'après ces sources.

Dans un contexte où l'Union européenne cherche à diversifier ses approvisionnements en gaz en raison de l'invasion russe de l'Ukraine, Israël mise sur le gisement de Karish, prêt à entrer en production, pour doper ses livraisons de gaz vers le Vieux Continent.

Glissement de terrain au Venezuela

36 morts et peu de chances de retrouver des survivants

Les équipes de secours poursuivaient leurs recherches lundi soir mais étaient pessimistes concernant les chances de retrouver des survivants parmi les 56 personnes portées disparues dans une coulée de boue qui a fait au moins 36 morts à Las Tejerías, une petite ville du centre-nord du Venezuela. Ce pays fait face à des précipitations exceptionnelles depuis le mois de septembre. Les pluies diluviennes ces derniers jours ont provoqué le débordement de ruisseaux et des glissements de terrain à Las Tejerías (50.000 habitants), située à flanc de montagne.

Ce sera "difficile" de retrouver des survivants après la catastrophe de samedi, a affirmé à l'AFP sous couvert de l'anonymat un membre de la Protection civile. "Ça fait déjà deux jours et si elles (les victimes) ne sont pas mortes avec les coups de pierres et des branchages emportés par le courant, elles sont mortes d'hypothermie".

Le bilan provisoire de "36 personnes mortes et 56 personnes disparues", annoncé par le ministre de l'Intérieur Remigio Ceballos en milieu d'après-midi devrait donc s'alourdir au niveau du nombre de morts. "On est guidés par l'odeur (de décomposition des corps) et aujourd'hui on a senti cette odeur dans plusieurs maisons", a confié un pompier, également sous couvert d'anonymat.

3.000 hommes ainsi que de nombreux habitants participent aux recherches à l'aide de pioches, de pelles et de tout ce qu'ils peuvent trouver, a constaté l'AFP. Las Tejerías est envahie par la boue et d'innombrables débris. De



nombreuses maisons et commerces ont été détruits par la coulée de boue qui a tout emporté sur son passage: arbres, voitures, murs de maisons, etc.

Le président Nicolas Maduro, qui a décrété trois jours de deuil dimanche, a visité la zone lundi. "Nous emportons avec nous la douleur, la clameur, le désespoir, les larmes du peuple mais ils doivent savoir que Tejerías se relèvera comme le phénix, Tejerías renaitra", a lancé le président, qui a promis de reconstruire tous les commerces et maisons détruits. La vice-présidente Delcy Rodríguez a indiqué que 317 maisons avaient été "complètement détruites" et 757 "touchées" par le

glissement de terrain.

M. Ceballos avait parlé la veille d'"une quantité record de précipitations" tombée sur la ville, assurant que le volume moyen d'eau en un mois était tombé en un jour. "Ces fortes pluies ont saturé le sol", avait ajouté le ministre, les attribuant au "changement climatique" et au passage de l'ouragan Julia au nord du Venezuela, qui s'est complètement dissipé lundi à 21H00 GMT au-dessus du Guatemala. "J'étais piégé par les flots et je n'avais pas d'autre choix que de grimper sur le toit et de m'accrocher à l'antenne", raconte José Santiago, 65 ans. "L'eau m'arrivait jusqu'au cou. J'étais prêt (à mourir). S'il avait plu cinq minutes de

plus, je me noyais". "Tejerías ne sera plus jamais la même, nous partons car il est impossible de s'en remettre", a lâché, bouleversé, Isaac Castillo, un commerçant de 45 ans.

Ces dernières semaines, cette saison des pluies atypique et ces trombes d'eau qui s'abattent sur le Venezuela avaient déjà provoqué la mort de treize personnes dans d'autres régions du pays. Plusieurs abris pour les familles touchées ont été mis en place à Maracay, capitale de l'Etat d'Aragua où se trouve Las Tejerías.

A Caracas et ailleurs, des points de collecte de dons ont été mis en place: "J'ai apporté de l'eau potable, du lait en poudre, des

bonbons pour les enfants et quelques vêtements pour garçons", explique Karla Cuervo, 39 ans, mère au foyer, en déposant un colis à Caracas. "J'espère qu'il y aura plus de dons. Parce qu'il y a des gens qui n'ont plus rien, plus rien..." Outre la catastrophe de Las Tejerías, des inondations et des glissements de terrain se sont produits dans plusieurs autres endroits du pays pendant le week-end, notamment dans l'Etat de Zulia, berceau pétrolier du Venezuela, ou à Choroní sur la côte caribéenne.

En 1999, quelque 10.000 personnes étaient mortes dans un important glissement de terrain dans l'Etat de Vargas (nord).

Le Japon rouvre grand ses portes aux touristes après deux ans et demi sous clé

Le Japon a rouvert mardi ses portes aux touristes étrangers, levant entièrement les restrictions qui étaient en place à ses frontières depuis près de deux ans et demi pour faire face à la pandémie de coronavirus. "Je suis heureuse d'être à Tokyo, c'est un très, très vieux rêve qui devient réalité", se réjouit Adi Bromshtine, 69 ans, interrogée par l'AFP à l'aéroport international de Tokyo-Haneda mardi matin à son arrivée d'Israël.

Les visiteurs en provenance de 68 pays et territoires (dont l'Union européenne et les Etats-Unis) bénéficient de nouveau depuis mardi d'une exemption de visa pour les séjours touristiques au Japon, s'ils peuvent présenter une preuve de vaccination contre le Covid-19 ou un test négatif réalisé moins de trois jours avant le départ.

L'archipel, qui avait accueilli un nombre record de 31,9 millions de

visiteurs étrangers en 2019 et en espérait 40 millions l'année suivante, quand les Jeux olympiques de Tokyo devaient initialement avoir lieu, avait verrouillé ses frontières au printemps 2020 au début de la pandémie. En 2021, moins de 250.000 visiteurs étrangers ont pu mettre le pied sur le sol nippon et les JO de Tokyo se sont tenus pratiquement à huis clos.

"Nous avons acheté nos billets il y a plus de deux ans, mais nous avons dû reporter trois fois" ce voyage, explique Ngoc Hieu Nguyen, 57 ans, arrivé mardi avec son épouse depuis Toulon via Munich. Les Nguyen prévoient à l'origine de rendre visite à leur fille qui a étudié au Japon pendant trois ans.

Entretemps, "elle est rentrée en France mais nous avons décidé de venir quand même".

La fermeture drastique du Japon aux visiteurs internationaux, y compris pendant un temps aux

étudiants et aux voyageurs d'affaires, était une mesure populaire dans le pays mais critiquée à l'étranger.

Le gouvernement japonais avait entrouvert la porte aux touristes depuis juin, mais seulement dans le cadre de voyages organisés.

Ce dispositif avait été allégé début septembre pour autoriser les séjours individuels, mais toujours avec une agence de voyages. Les nouveaux arrivants devront s'adapter aux habitudes sanitaires encore très rigoureuses au Japon, où le port du masque est systématique dans les transports et les commerces, et observé par beaucoup y compris en extérieur.

Le coronavirus a fait environ 45.000 morts dans ce pays comptant près de 126 millions d'habitants, soit nettement moins que dans beaucoup d'autres Etats industrialisés, et la perspective de rouvrir les vannes du tourisme a longtemps inquiété les autorités locales.

Le gouvernement nippon vient d'ailleurs d'approuver un amendement législatif permettant aux hôtels de refuser les clients refusant de porter le masque ou de respecter les précautions sanitaires. "C'est très différent de Londres d'où nous venons, où il n'y a pas de masque", reconnaît Chris Irwin, 38 ans, arrivé avec son épouse. Mais "nous sommes davantage excités de voir le Japon qu'ennuyés de devoir porter le masque, donc ça devrait bien se passer", ajoute-t-il.

Le Japon table sur la baisse du yen, qui a perdu 25% de sa valeur face au dollar depuis le début de l'année, pour attirer les touristes et participer à la relance de son économie.

Depuis l'annonce fin septembre de la réouverture des frontières nipponnes, "on est sous l'eau, on n'a pas eu le temps de traiter toutes les demandes" de réservations, a confié à l'AFP Antoine

Chanthavong de l'agence de voyages Destination Japon à Paris.

Les tarifs des billets d'avion peuvent cependant être dissuasifs, gonflés par la flambée des prix du carburant, les lourdes pertes subies par les compagnies aériennes depuis 2020 et la guerre en Ukraine qui oblige les vols en provenance d'Europe à contourner la Russie. Il faut ainsi déboursier 1.500 à 2.000 euros pour un vol direct aller-retour Paris-Tokyo. "Le billet était cher, aussi à cause du fait que je l'ai réservé au dernier moment", confirme Itay Galili, un étudiant israélien de 22 ans. "Mais je voulais venir à n'importe quel prix".

Le retour des touristes en provenance de Chine et de Hong Kong, qui en 2019 représentaient 37% des visiteurs étrangers au Japon et 44% des recettes touristiques, devrait également se faire au compte-gouttes du fait des restrictions sanitaires drastiques en vigueur chez eux.



Tanger: Inauguration de la première phase de l'usine "Maroc Akhchab"

Le groupe marocain El Khayati a inauguré, vendredi à Melloussa (province de Fahs-Anjra), la première phase de son usine "Maroc Akhchab", spécialiste des panneaux de bois lattés, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

S'exprimant à cette occasion, M. Mezzour a souligné que Maroc Akhchab, qui a été dans le passé un importateur des produits de bois, passe aujourd'hui à la production locale et réduit à minima sa dépendance aux marchés internationaux. "C'est une success story marocaine qui illustre une fois de plus que nos industriels ont tout le potentiel pour relever le défi de la souveraineté industrielle", a dit le ministre. "Nous sommes convaincus qu'il y a beaucoup de potentiels à développer sur le marché marocain, nous avons l'intention d'accélérer le développement de toutes sortes d'activités axées non seulement sur le bois, mais également sur d'autres domaines notamment l'agro-industrie", a indiqué, de son côté, le directeur général de "Maroc Akhchab", Mohamed Karim El Khayati.

De son côté, rapporte la MAP, Nadia Bouayad, conseillère développement de "Maroc Akhchab", a présenté un exposé sur l'usine, dans lequel elle a souligné qu'elle constitue une unité industrielle leader en production de contreplaqués, de panneaux en bois latté et d'emballages en bois avec des outils industriels performants et des équipements de pointe permettant de fabriquer des produits de qualité adaptés aux besoins du marché national et international.

Mme Bouayad a, par ailleurs, mis l'accent sur l'engagement de la société en faveur de la protection de l'environnement, notant qu'elle s'efforce de minimiser son impact sur l'environnement en adoptant des actions de valorisation et de recyclage des déchets. Les opérations de l'usine ont débuté il y a 2 ans déjà, en décembre 2020 avec un investissement initial de plus de 40 millions de dirhams (MDH), bénéficiant d'une subvention de MarocPME, équivalant à une capacité de production de 6.500m²/an et des débouchés sur le marché national comme à l'export, notamment vers l'Egypte et l'Irak.

Grâce à son savoir-faire commercial et opérationnel accumulé à ce jour et à son réseau de clients marocains et étrangers, Maroc Akhchab ambitionne de soutenir les efforts de développement de l'industrie marocaine, à travers un nouveau projet d'investissement.

Ce projet porte sur l'extension de l'unité de fabrication de panneaux lattés, en vue de tripler la capacité de production du groupe, à travers un investissement global de 160 MDH, qui permettra la création de 250 emplois directs et 650 indirects.

Les pouvoirs publics aux abonnés absents

Spirale inflationniste



Salé temps pour le gouvernement dont les balbutiements et son incapacité à prendre des mesures idoines pour fléchir de façon significative et durable l'accélération de l'inflation ne font plus mystère.

Une mauvaise passe en perspective, si ce n'est déjà le cas, pour de nombreux ménages qui savent pertinemment bien que la poursuite attendue de l'inflation ne peut que produire des effets négatifs sur leur pouvoir d'achat alors que les niveaux de salaires, comme cela a été envisagé sous d'autres cieux, sont restés au stade que l'on sait.

Que les causes de l'inflation viennent de l'extérieur ou pas, là n'est pas le problème. La véritable question est : quand saurait-on sortir l'économie nationale de cette mauvaise passe ?

Une économie qui, rappelons-le, pâtit lourdement de cette situation que l'exécutif a longtemps sous-estimée, malgré les appels répétés venant particulièrement des députés de l'USFP, à prendre les choses au sérieux. Au lieu de cela, il a préféré rester dans l'expectative dans l'attente d'un très hypothétique retour à la normale, comme par enchantement.

On ne s'en cachera pas : les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont pas permis de changer véritablement la donne et donc d'atténuer l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages et sur

le coût de production des entreprises, comme c'est le cas ailleurs.

Et ce n'est pas Bank Al-Maghrib qui en dira le contraire. Puisque, par rapport à ses prévisions de juin 2022, la Banque centrale table désormais sur un niveau d'inflation nettement plus élevé en 2022.

Quand bien même il serait suivi d'un ralentissement moins marqué en 2023, il y a plus grave encore : « Les dernières données disponibles montrent une large diffusion vers les prix des produits non échangeables », a constaté le Conseil de Bank Al-Maghrib au terme de sa session tenue mardi 27 septembre dernier.

La situation est d'autant plus inquiétante qu'en dépit du recul des cours internationaux de certaines matières premières amorcé en juillet 2022, le Haut-commissariat au plan (HCP) a récemment noté que « les tensions sur les prix des produits importés se seraient maintenues, dans un contexte d'appréciation du dollar, entraînant des niveaux plus élevés des prix intérieurs, en particulier ceux de l'alimentation et des carburants ».

Selon l'organisme public, « les pressions inflationnistes importées auraient porté la contribution des prix des produits hors frais à 3,8 points et de l'énergie à 1,5 point, soit près de 70% de la hausse de l'indice global ».

Dans sa récente note de conjoncture du troisième trimestre 2022 et perspectives pour le qua-

trième trimestre, le Haut-commissariat annonce également que « les prix des produits frais et des produits manufacturés auraient poursuivi leurs ascensions au troisième trimestre, contribuant pour 1,1 point et 0,8 point respectivement, tandis que ceux des services auraient légèrement décéléré, dans le sillage du ralentissement des prix des services de transport, en comparaison avec la même période de 2021 ».

Quant à Bank Al-Maghrib, ses analystes ont relevé que les données relatives aux huit premiers mois de l'année indiquent que l'inflation a poursuivi son accélération pour at-

teindre 8% en août après 7,7% en juillet, 6,3% en moyenne au deuxième trimestre et 4% au premier. Elle est tirée essentiellement par le renchérissement des produits alimentaires et des carburants et lubrifiants.

De surcroît, les données disponibles dénotent une diffusion de plus en plus large de la hausse des prix. Ce qui est de mauvais augure.

En effet, comme l'a relevé BAM, « sur les 116 sections de biens et services qui composent le panier de référence de l'indice des prix à la consommation, 60,3% ont connu une augmentation de plus de 2% en août contre 42,2% en janvier ».

Face à ces évolutions, les projections de Bank Al-Maghrib tablent désormais sur une accélération de l'inflation à 6,3% sur l'ensemble de l'année, contre 1,4% en 2021, avant de revenir à 2,4% en 2023.

Portée par la hausse des prix des produits alimentaires qui y sont inclus, sa composante sous-jacente passerait de 1,7% à 6,3% en 2022 puis décélérerait à 2,5% en 2023, selon BAM.

Rappelons que c'est pour prévenir tout désancrement des anticipations d'inflation et assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, que Bank Al-Maghrib a décidé le mois dernier de relever le taux directeur de 50 points de base à 2%.

Alain Bouithy



Economie et ménages dans une mauvaise passe

Tenue du troisième Forum africain de financement des engrais à Casablanca



La troisième édition du Forum africain de financement des engrais se tiendra les 12 et 13 octobre 2022 à Casablanca, à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement, OCP Africa et le Mécanisme africain de financement du développement des engrais. Dans un contexte mondial marqué par l'envolée des cours des engrais avec des implications majeures pour la sécurité alimentaire en Afrique, cette troisième édition du forum a pour thème "Catalyser le financement des engrais pour une croissance durable", indique un communiqué conjoint des organisateurs.

Événement de référence dans le domaine des engrais, le forum réunira plus de 200 participants venus du monde entier. Plusieurs ministres africains de l'Agriculture échangeront, aux côtés d'experts de renommée mondiale, leurs réflexions sur la souveraineté

alimentaire du continent qui, désormais, doit compter sur ses propres ressources et sur la solidarité inter-États pour trouver des solutions africaines.

Personnalités politiques d'envergure nationale et régionale, professionnels du secteur, banquiers et représentants d'associations se pencheront sur la problématique du financement des engrais, les dynamiques de fonctionnement et l'efficacité de l'écosystème africain de ce secteur afin de définir, ensemble, des pistes d'amélioration.

Ce forum est l'occasion de partager les retours d'expérience, d'évaluer la pertinence des modèles actuels et d'exposer les réalisations et projets à succès. De quoi permettre d'identifier les approches, les méthodes et les modalités d'action en mesure d'améliorer les résultats.

Le digital accélère le processus de transformation des collectivités et des villes

Comment les villes africaines peuvent-elles concilier développement durable, modernisation et innovation ? Tout bien considéré, c'est à cette question lancinante et à bien d'autres que les acteurs de la transformation digitale en Afrique et les responsables des collectivités territoriales du continent ont tenté de répondre récemment à Casablanca.

C'était lors du Digital African Tour (DAT) - Édition 2022, «un événement itinérant qui réunit depuis plusieurs années des responsables IT des villes, des collectivités territoriales et des décideurs autour de la transformation digitale des pays et des entreprises», a souligné le président de cet important rendez-vous et des ATDA, Mohamadou Diallo.

«L'idée autour de cette rencontre, c'est de voir comment le digital peut aider à accélérer le processus de transformation et de modernisation des villes et des collectivités territoriales», a-t-il relevé soutenant que «le digital peut aider à transformer ces villes et ces collectivités territoriales».

Sur la nouveauté de cette édition, organisée par la revue panafricaine «Cio Mag» dont il est le président fondateur, sous le thème

«Villes africaines, comment concilier développement durable, modernisation et innovation», Mohamadou Diallo a déclaré que le DAT a choisi cette année de mettre en avant les collectivités territoriales et les villes. Ce qui n'était pas le cas lors des précédentes éditions au cours desquelles étaient mis en avant les directeurs de cellules d'information, les entreprises et les utilisateurs.

Au cours de cette édition, les participants ont examiné les problématiques liées à l'urbanisation rationnelle des villes africaines et évoqué les pistes de réflexion pour le développement durable, la modernisation et l'innovation des villes africaines.

Les échanges ont notamment été axés sur la «stratégie numérique & gouvernance : quelles tendances pour les collectivités africaines ?», «Le numérique, une clé pour le renforcement de l'attractivité et la compétitivité des villes et des territoires en Afrique» et «Co-construire la Smart City : de la réflexion stratégique au modèle de financement : quelles spécificités pour l'Afrique ?».

Les débats ont également porté sur les données personnelles et publiques, notamment comment rétablir la souveraineté et la confiance par le traitement et le stockage en terre africaine ; les datacenters, la cybersécurité et le haut débit, rôle et importance dans l'attractivité numérique et économique des territoires.

Les participants ont en outre porté attention aux questions liées à la gestion des déchets en tant que défi majeur pour l'Afrique, au «Futur des mobilités africaines : le digital est-il le garant de l'avenir ?», aux «Énergies renouvelables en Afrique : comment bâtir des territoires connectés et respectant l'en-



vironnement ?» ainsi qu'au thème «Connectivité, innovation et digital : pour une ville intelligente et inclusive».

Pour bien comprendre les enjeux de la transformation digitale des territoires, point central de cette rencontre, il est important de relever ce constat : la crise de Covid-19 a précipité le basculement, quasi-forcé, vers le numérique.

Comme l'avaient relevé les organisateurs, quelques semaines plus tôt, le basculement a été tel que ce mouvement a touché «les collectivités territoriales où le digital est de plus en plus au service de la gouvernance, du développement économique local et de la création d'emplois, surtout pour les jeunes». Ainsi, par la force des choses, le digital s'est imposé au cœur du processus de transformation des collectivités.

Le moins que l'on puisse dire,

c'est que le DAT Maroc 2022 a été l'occasion de mieux comprendre les stratégies «smart» mises en place par de grandes villes africaines comme Benguerir, Berkane, Casablanca ou encore Dakar et Kanel au Sénégal.

«Nous sommes très heureux et honorés de participer à cette rencontre autour du digital. Et en tant que porte d'entrée de l'Afrique, vous comprenez aisément notre présence au Maroc», a confié le maire de Dakar, Barthélémy Dias.

«Aujourd'hui, Dakar aspire à être une ville digitale, une ville connectée, une smart city et c'est la raison pour laquelle nous sommes venus participer à cet échange, espérant pouvoir rencontrer les partenaires techniques et financiers, découvrir des potentialités et surtout les mettre à la disposition des dakaroises et dakarois, permettre à des jeunes

de pouvoir bénéficier de formations des éventuellement d'emplois», a-t-il poursuivi.

«A Dakar, nous avons depuis une dizaine d'années lancé un programme consistant à changer à peu près 25.000 points lumineux et à les transformer en led. Certes pour une économie d'énergie, mais aussi pour pouvoir créer des prédispositions pour que, d'ici quelques années, Dakar puisse aussi accueillir entre autres le Li-Fi, qui permet d'avoir accès à internet à travers des points lumineux».

Maire de Kanel, commune rurale située à 670 km au nord de Dakar, Mamadou Sadio Diallo a, de son côté, confié : «Nous sommes venus dans cette belle ville de Casablanca pour écouter, apprendre, et s'il y a possibilité pour exposer notre petite expérience sur la manière de traitement des déchets»

Alain Bouthry



Son intégration dans la gouvernance est engagée de façon irréversible

Art & culture

“Le bleu du caftan” de Maryam Touzani remporte trois prix internationaux

“Le bleu du caftan”, long métrage de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani, a été triplement sacré ce week-end, en remportant le Prix du public au 40ème Festival du cinéma méditerranéen Arte-Mare de Bastia, ainsi que le Prix de l'Association grecque des critiques de cinéma et le Prix du public au 28ème Festival international du film d'Athènes.

Après Cannes, où il a remporté le Prix de la critique internationale, ces derniers prix viennent se joindre aux autres récompenses récentes : Prix de la mise en scène et Prix du meilleur acteur pour Saleh Bakri au Festival du film francophone d'Angoulême, ainsi que le Prix de la meilleure actrice pour Lubna Azabal, Prix du meilleur acteur pour Saleh Bakri et Prix de la critique au Festival international du film de Valenciennes.

Le film, produit par Nabil Ayouch et coproduit par Amine Benjelloun, a en outre été sélectionné récemment dans la prestigieuse section “Special Presentations” du Festival international du film de Toronto, où le long-métrage a été présenté aux côtés de films comme “The Fabelmans” de Steven Spielberg, “Empire of Light” de Sam Mendes ou encore “The Triangle of Sadness” de Ruben Öst-



lund, Palme d'Or 2022.

“Le bleu du caftan” raconte l'histoire de Halim et Mina, un couple tenant une boutique de caftans dans la médina de Salé, rejoint par Youssef, un jeune apprenti qui partage avec son maalem, Halim, la même passion sincère pour la couture. Le film parle de transmission, de tradition et d'amour.

Au casting, on retrouve Saleh Bakri, Lubna Azabal et Ayoub Mis-

sioui. “Le bleu du caftan”, qui a été choisi pour représenter le Maroc aux Oscars, sera distribué dans une trentaine de pays dans le monde, y compris l'Amérique du nord, où le prestigieux magazine spécialisé dans le cinéma “The Hollywood Reporter” a qualifié le film “d'œuvre d'une beauté ‘faite à la main’”, alors que Screen International le décrit comme “magnifiquement texturé... une offre superbement interprétée et

émotionnellement résonnante”. Le film est distribué aux Etats-Unis par Strand Releasing.

Plusieurs magazines spécialisés américains en ont déjà fait un des sérieux prétendants dans la course aux Oscars. Dans les semaines qui viennent, “Le bleu du caftan” continuera sa course dans plusieurs festivals internationaux : Haïfa, BFI (Londres), Valladolid, Hambourg, Mills Valley, Chicago, Philadelphie...

Inde: le déclin de l'empire bollywoodien

L'industrie cinématographique de Bollywood, partie intégrante de l'identité culturelle de l'Inde, est confrontée à une crise économique historique, les plateformes de streaming étrangères et les productions du Sud parviennent désormais à lui faire de l'ombre.

Aujourd'hui, les cinémas de Bombay, centre névralgique de l'industrie bollywoodienne, dont les recettes sont restées en berne après les confinements liés au Covid, tirent le rideau. “Nous n'avons jamais connu pire crise”, affirme à l'AFP Manoj Desai, un vieux propriétaire de cinéma à Bombay.

Certaines projections ont été annulées car le “public n'était pas au rendez-vous”. Le géant d'Asie du Sud de 1,4 milliard d'habitants produit en moyenne 1.600 films par an, soit plus que n'importe quel autre pays au monde. Traditionnellement, les films de Bollywood ont toujours attiré les foules du pays et le public, vénérant les stars comme des dieux, se pressait en nombre aux premières.

Pourtant, les trois dernières superproductions avec la star Akshay Kumar, ont toutes fait des flops. Aamir Khan, visage des films les plus populaires de l'Inde, n'a pas non plus réussi à convaincre le public avec “Laal Singh Chaddha”, remake de

“Forrest Gump”, qu'il a produit.

A peine un cinquième des 50 films de Bollywood sortis l'an dernier a atteint ou dépassé ses objectifs, assure l'analyste des médias Karan Taurani d'Elara Capital. Avant la pandémie, la moitié y parvenait.

En revanche, plusieurs films en langue telugu (Tollywood) dans le sud de l'Inde, concurrents du cinéma en langue hindi de Bollywood, se hissent au sommet. La moitié des recettes des films en hindi, entre janvier 2021 et août de cette année, a été réalisée par des films du Sud doublés en hindi, soulignait Soumya Kanti Ghosh, conseiller économique en chef de la State Bank of India, dans un récent rapport. “Bollywood (...) semble parvenir à un point d'inflexion, dont la nature diffère des précédentes perturbations”, selon M.Ghosh.

L'essor des plateformes en ligne lui avait déjà porté un coup avant la pandémie, qui s'est encore accentué avec les périodes de confinement. Environ la moitié de la population indienne a accès à internet. Les services de streaming locaux et étrangers tels que Netflix, Amazon Prime et Disney+ Hotstar, rassemblent 96 millions d'abonnés, selon une estimation du gouvernement.

Certains films lancés après le confine-

ment ont été diffusés sur les plateformes, tandis que d'autres atterrirent à la télé quelques semaines seulement après leur sortie en salle.

Le coût de l'abonnement mensuel à un service de streaming est à peine plus élevé qu'un seul billet de cinéma à 100-200 roupies (1,20-2,50 euros). La population a pris goût aux contenus locaux et internationaux en streaming, aux films en langues régionales telugu, tamil, malayalam ou encore en kannada du sud du pays, auxquels elle a désormais accès.

“Le cinéma régional ne voyageait pas au-delà de ses frontières. Mais soudain, tout le monde accède au cinéma malayalam ou maharashtrien et réalise que leurs cinéastes racontent des histoires plus intéressantes”, explique le critique Raja Sen. “Et quand sort un blockbuster hindi avec une star, remake d'une histoire entendue un million de fois, le public n'est plus guère impressionné”.

Les critiques reprochent aussi à Bollywood ses films de niche ou élitistes pour citadins dans un pays à la population à 70% rurale. Dans un entretien paru dans la presse, Aamir Khan a reconnu que les “choix qui paraissent pertinents aux cinéastes hindis ne le sont sans doute pas pour le grand public”.

En revanche, l'essor de Tollywood avec des films comme “Pushpa : The Rise” et “RRR” qui parlent du peuple, avec des images soignées et des chansons et danses qui n'ont rien à envier à Bollywood, tend à démontrer que le Sud fait plus et mieux. “Pour attirer les gens dans les salles de cinéma, nous devons créer une expérience narrative qui ne se vit pas à domicile”, estime Akshay Rathi, exploitant de plusieurs salles.

Une superstar en tête d'affiche ne garantit plus le succès, selon M. Taurani, jugeant “alarmantes” les difficultés de Bollywood. “Le public veut évidemment une star, mais il veut aussi que la star joue dans un film convaincant”, ajoute-t-il.

En effet, selon des spectateurs interrogés par l'AFP devant un cinéma de Bombay, le vrai problème est la qualité des films, qui pêche trop souvent. “Il faut que l'histoire soit bonne, que son traitement soit bon” pour que les gens se déplacent, a déclaré l'étudiante Preeti Savant, 22 ans.

Akshay Kumar, surnommé “l'homme de l'industrie”, cité en août par le quotidien Indian Express, en convient. “Si mes films ne marchent pas, c'est de notre faute, de ma faute. Je dois me renouveler, je dois comprendre ce que le public veut”.

Les membres du jury du 19^{ème} FIFM dévoilés

Les membres du jury de la 19^{ème} édition du Festival international du film de Marrakech, prévue du 11 au 19 novembre 2022, ont été dévoilés mardi.

Présidé par le réalisateur italien Paolo Sorrentino, le jury sera composé de 8 membres de nationalités différentes et de 4 continents, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Paolo Sorrentino sera ainsi épaulé par la réalisatrice danoise Susanne Bier, l'acteur et producteur américano-guatémaltèque Oscar Isaac, l'actrice britannique Vanessa Kirby, l'actrice allemande Diane Kruger, le réalisateur australien Justin Kurzel, la réalisatrice et actrice libanaise Nadine Labaki, la réalisatrice marocaine Laïla Marrakchi et l'acteur français Tahar Rahim, ont-ils précisé.

Représentant 10 pays différents en provenance de 4 continents, le jury de cette 19^{ème} édition est à l'image du Festival international du film de Marrakech, une manifestation qui célèbre le cinéma mondial, a souligné la même source, ajoutant que ce jury international décernera l'Etoile d'or à l'un des 14 premiers et seconds longs métrages de la compétition, dédiée à la découverte de cinéastes à travers le monde.

Le jury rendra son verdict lors de la soirée de clôture du Festival le 19 novembre 2022.



**FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM DE
MARRAKECH**

Bouillon de culture

Harvey Weinstein

Le nouveau procès pour viols et agressions sexuelles de Harvey Weinstein, l'ex-magnat déchu d'Hollywood, s'est ouvert lundi à Los Angeles avec la sélection des jurés. Âgé de 70 ans, le producteur de "Pulp Fiction" a déjà été condamné à New York, où il purge depuis 2020 une peine de 23 ans de prison pour agressions sexuelles et viols. Ce nouveau procès coïncide presque jour pour jour avec le cinquième anniversaire du mouvement #MeToo, déclenché par les révélations sur son comportement de prédateur sexuel.

Harvey Weinstein est apparu lundi dans un tribunal de Los Angeles en fauteuil roulant, avec un costume bleu foncé et une cravate bleu clair. Il doit y comparaître pendant les deux prochains mois.

La sélection des jurés, qui pourrait s'étendre sur toute la première semaine, a débuté lundi sous la supervision de la juge Lisa Lench. Il fait face à onze chefs d'accusation pour des faits présumés commis sur cinq femmes dans des hôtels de Beverly Hills et de Los Angeles entre 2004 et 2013. S'il est reconnu coupable,

Présence distinguée du Maroc à la Journée culturelle arabe à Berlin

La culture marocaine, avec ses différentes dimensions, a signé une présence distinguée, récemment, lors de la Journée culturelle arabe à Berlin.

Le stand marocain, mis en place par l'ambassade du Maroc à Berlin, a été parmi

les plus visités durant cet événement culturel, organisé par le Groupe des épouses des ambassadeurs arabes en Allemagne et sponsorisé par la Maison de la culture arabe "Divan".

En présence de Mme Zohour Alaoui,

ambassadeur de SM le Roi à Berlin, le stand marocain a proposé aux visiteurs de différentes nationalités, notamment des Allemands, un large choix de produits de l'artisanat et du terroir, reflétant la diversité de la culture du Royaume.

Outre la présentation de la richesse de l'artisanat marocain, le stand s'est distingué par un espace dédié à la dégustation d'une grande variété culinaire marocaine et au rituel de préparation du thé à la marocaine.

Suscitant l'intérêt des visiteurs arabes et étrangers, le patrimoine musical marocain, qui a été représenté par un groupe de Gnawa, a été aussi au menu de cette manifestation à caractère purement culturel. La présidente du Groupe des épouses des ambassadeurs arabes en Allemagne, Reem Al Sharrah, qui s'exprimait à l'ouverture de cet événement, a indiqué que cette journée, qui "promeut les valeurs et les héritages arabes, se veut une occasion idoine pour découvrir la richesse et la diversité de la culture arabe".

Selon elle, cette journée a pour objectif principal de promouvoir le dialogue interculturel arabe, notant que la culture représente un "moyen pour atteindre les objectifs de progrès et de prospérité".

Un total de 15 ambassades arabes ont pris part à l'ouverture de la Journée culturelle arabe. Chaque pays a veillé à ce que son stand reflète, de la meilleure manière possible, la richesse et la diversité de sa culture.



ble, Harvey Weinstein - qui a plaidé non coupable pour tous les chefs d'accusation - pourrait être condamné à plus de 100 années supplémentaires derrière les barreaux.

Sa condamnation en mars 2020 à New York, suivie d'une mise sous écrou immédiate et dont l'appel a été rejeté, avait constitué une victoire majeure du mouvement #MeToo. Au total, près de 90 femmes dont Angelina Jolie, Gwyneth Paltrow et Rosanna Arquette ont accusé Harvey Weinstein de harcèlement, d'agressions sexuelles, ou de viols. Mais le délai de prescription a été dépassé dans nombre de ces affaires, dont certaines remontent à 1977. L'ex-producteur est également inculpé au Royaume-Uni pour des agressions sexuelles qui remonteraient à 1996.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région de Fès - Meknès
Préfecture Meknès
Conseil de la Préfecture De Meknès
Direction Générale des Services
S.R.H.A.J.P



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة فاس مكناس
عمالة مكناس
مجلس عمالة مكناس
الدورة العامة للمصالح
م.ج.س.ر.ل.م

AVIS

Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'année 2022

Le Conseil de la Préfecture de Meknès organise le **dimanche 13 novembre 2022** au lycée Kasbat Hadrach sis à Agdal, l'Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'année 2022 au profit des fonctionnaires rémunérés sur le Budget Préfectoral pour l'accès aux grades indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les demandes de candidature devront être déposée sau plus tard le **jeudi 03 novembre 2022** au Service des Ressources Humaines, des Affaires Juridiques et du Patrimoine du Conseil de la Préfecture de Meknès.

GRADE ACTUEL	GRADE DE PROMOTION	CONDITION POUR PASSER L'EXAMEN	EFFECTIF	NBRE DE POSTE A CONCOURIR
Administrateur adjoint (MI)	Administrateur (MI)	L'Examen d'aptitude professionnelle est ouvert aux fonctionnaires ayant atteint au moins six (6) ans d'ancienneté de service effectif dans le grade actuel au 13 novembre 2022 date de l'examen écrit.	01	01
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade		01	01
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade		02	01
Technicien 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade		02	01
Adjoint technique 1 ^{er} grade	Adjoint technique grade principal		02	01
Adjoint technique 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade		16	02

N°7813/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/DSC/DAFESBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 03/11/2022 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISoire	HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
14/CS/2022	L'entretien courant de cimetière Sidi Rnoun Commune de Settât - province de Settât	4.000,00 quatre Mille Dhs	11 h

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settât place Md V), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des couts des prestations est fixée par le maître d'ouvrage à la somme de : **136.800,00 (Cent Trente Six Mille Huit Cent dhs) (TTC)**.

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settât.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N.B : (cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur)

N°7816/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Direction Provinciale d'ASSA ZAG



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتربية االاولى والشباب
الاتحادية المغربية للتربية والتكوين
م.ع.ن.و.ش.ج.
الجهة الإقليمية - آزاغ

Avis Rectificatif

Conformément Aux Dispositions De L'article 19 Du Décret N°2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics, La Directrice Provinciale du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports d'ASSA ZAG, Porte A La Connaissance Du Public, Que Des Rectifications Sont Introduites Sur Les Avis Publiés Dans :

- ❖ **RISSALAT AL OMMA Du 17/18 septembre 2022 N° : 12235 page 10, Et**
- ❖ **LIBERATION Du 17/18 septembre 2022 N° : 9722 page 22 ,**


Sont :

N° AO	Ancien cautionnement publier en journal arabe en dirhams :	Nouveau cautionnement publier en journal arabe en dirhams :	Ancien date d'ouverture des plis (le jour et l'heurs) :	Nouveau date d'ouverture des plis (le jour et l'heurs) :
14/2022/INV.DP.AZ	20 000,00	20 000,00	12/10/2022 à 11H	26/10/2022 à 13H
15/2022/INV.DP.AZ	20 000,00	15 000,00	12/10/2022 à 13H00MIN	26/10/2022 à 13H00MIN
16/2022/INV.DP.AZ	15 000,00	10 000,00	12/10/2022 à 12H00MIN	26/10/2022 à 12H00MIN
17/2022/INV.DP.AZ	10 000,00	20 000,00	12/10/2022 à 12H00MIN	26/10/2022 à 12H00MIN
18/2022/INV.DP.AZ	20 000,00	15 000,00	12/10/2022 à 13H00MIN	26/10/2022 à 13H00MIN

REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.

N°7814/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale de Rabat



المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
الاتحادية المغربية للتربية والتكوين
م.ع.ن.و.ش.ج.
الجمهورية المغربية بالرباط

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/DRDE-RBT/2022

Le 03 novembre 2022 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat à Rabat, sis à N° 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°02/DRDE-RBT/2022 ayant pour objet : le gardiennage et surveillance de deux immeubles domaniaux sis à Rabat en deux lots :

- **LOT 1 :** Gardiennage et surveillance de l'ID n° 1622-0101 sis à Dar Essalam RABAT, abritant un établissement hôtelier.
- **LOT 2 :** Gardiennage et surveillance de l'ID n° 1017-0101 sis à Madinat Al Irfane Rabat, abritant un complexe pluridisciplinaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat, sis N° 49, Avenue Allal Ben Abdellah, Rabat, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé :

- **Pour le lot 1 :** à la somme de 12 000.00 dhs (douze mille dirhams).
- **Pour le lot 2 :** à la somme de 6 000.00 dhs (six mille dirhams)

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée :

- **Pour le lot 1 :** à la somme de huit cent soixante-dix-huit mille quatre cent soixante-dix dirhams et vingt-sept centimes TTC (878 470,27 dirhams) ;
- **Pour le lot 2 :** à la somme de quatre cent trente-neuf mille deux trente-cinq dirhams et quatorze centimes TTC (439 235,14 dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du chef de service de la Programmation et la Contractualisation au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat à l'adresse précitée;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°7815/PA


 المملكة المغربية
 Royaume du Maroc
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES RECTIFICATIF OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 33/DRAO/2022

Le Directeur Régional de l'Agriculture de l'Oriental Oujda porte à la connaissance du publique que :La date d'ouverture des plis aura lieu le 04/11/2022 à 10 heures

N°7786/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 لجهة درعة تافيلالت

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°13/2022/AREFD, que l'avis publiés dans le quotidien LIBERATION du 07/10/2022 est rectifié comme suit :

- ✓ Le montant de la caution provisoire est de quatre-vingt-dix mille dirham (90 000.00) au lieu de neuf mille dirhams (9 000.00)
- ✓ Le reste sans changement.

N°7787/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 عمالة إقليم خنيفرة
 دائرة أجموس
 قيادة الحمام
 الجماعة : الحمام

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022

بناء على القرار رقم 45944 بتاريخ 2022/09/30، في شأن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022، وبناء على قرار الوكيل المنتدبة لدى رئيس الحكومة المكلفة بالانتقال الرسمى وإصلاح الإدارة رقم 2085.22 صادر في 26 من ذي الحجة 1443 (26 يوليوز 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات الأولى والثانية والثالثة من هيئة المحررين المشتركة بين الوزارات.

- وبناء على قرار الوكيل المنتدبة لدى رئيس الحكومة المكلفة بالانتقال الرسمى وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 صادر في 23 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لتترقى في الدرجة بالنسبة لهيئتي المساعدين التقنيين والمساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.

يعن رئيس المجلس الجماعي للحمام عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 للحادثة موظفي الجماعة، وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المعتمنة بشانها	عدد المناصب في حدود % 13	تاريخ ومكان الامتحان	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح	الشروط المتزمنة للمشاركة في الامتحان
محرر من الدرجة الثانية المسلم 10	01	جماعة الحمام بيشقوي 2022/11/26	2022/11/17	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة من الدرجة الثالثة
مساعد تقني من الدرجة الثالثة المسلم 7	02	جماعة الحمام بيشقوي 2022/11/26	2022/11/17	6 سنوات من الخدمة مساعد تقني من الدرجة الثالثة

ملحوظة
- تجرى الامتحانات الشفوية بعد الإعلان عن النتائج الكتابية.

N°7790/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE SE SETTAT
 CERCLE DE SETTAT CHAMALIA
 CAIDAT D'OULAD SAID
 COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAID

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale d'Oulad Said, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant:

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Montant de la Caution en dhs	Estimation du cout mensuel de loyer établis par le maitre d'ouvrage en DH
02/2022/O.S	Location Souk Hebdomadaire Abian Ouled Said- Province de Settat	09/11/2022 à 11 heures	300 000,00 (Trois cent mille)	87 000,00 (Quatre vingt sept mille)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au siège de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au président de la commune territoriale d'Oulad Said province de Settat;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés au siège de la commune;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 349 12 02 précité et prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N°7788/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE OUEZZANE
 COMMUNE SIDI REDOUANE

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Le président de La commune de Sidi Redouane annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayants remplis les conditions règlementaires, les épreuves se dérouleront au siégé de la commune suivant le calendrier ci-dessous

Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste	Date de concours	Dis de déposé des demandes
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	6 années de service en qualité Adjoint technique 3 ^{ème} grade	01	05/11/2022	01/11/2022

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au déposé contre récépissé au service des ressources humaines de ladite commune au plus tard le 01/11/2022

N°7791/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE SE SETTAT
 CERCLE DE SETTAT CHAMALIA
 CAIDAT D'OULAD SAID
 COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAID

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale d'Oulad Said, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant:

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Montant de la Caution en dhs	Estimation du cout mensuel de loyer établis par le maitre d'ouvrage en DH
03/2022/O.S	Location Abattoir communal d' Ouled Said - Province de Settat	09/11/2022 à 12 heures	40 000,00 (Quarante mille)	12 500,00 (Douze mille cinq cent)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au siège de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au président de la commune territoriale d'Oulad Said province de Settat;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés au siège de la commune;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 349 12 02 précité et prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N°7789/PA

B E G C Sarl
Constitution
Aux termes d'un acte SSP, en date du 30 aout 2022 enregistré à Casa Anfa Al Fida le 31/08/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : B E G C SARL
Siège social : 26, Avenue Mers Sultan, Apt 3 étage 1, Casablanca.
Capital social : 100.000,00 Dhs de 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune.
Objet social : Bureau d'études techniques, Bureau d'études d'enquêtes et recherches (tenant un), Ingénieurs Conseil; Expertise de Génie Civil, Bâtiment et travaux publics.
Associés : Mr. SHAMI KHALIL 500 parts de 100 Dhs chacune.
Mr. TAOUSSI NOUREDINE 500 parts de 100 Dhs chacune.
Gérance : Mr. SHAMI KHALIL, gérant pour une durée indéterminée.
Année sociale : Du 01 janvier au 31 décembre
Durée : 99 ans.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 30 /09/ 2022 sous le numéro 839675 et RC. N°:557001.
Pour Extrait et mention La gérance.
N° 7785/PA

ECOSERVICE NEGOCE
IMPORT ET EXPORT
SARL
RC N°27079
AUGMENTATION DU CAPITAL
I- Selon la décision de l'associé unique de la société ECOSERVICE NEGOCE IMPORT ET EXPORT SARL = il a été Décidé en date du 03/06/2022 ce qui suit :
D'augmenter le capital social par la création de Vingt neuf mille (29.000) parts de cent (100,00) dirhams :
• Par apport en numéraire qui est fixé à 400.000,00 dhs (quatre cent mille dirhams) totalement libéré et déposé à un compte ouvert à la banque AttijariWafa bank au nom de la société ECOSERVICE NEGOCE IMPORT ET EXPORT SARL, soit de la création de 4.000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs).
• Par apport en nature des matériels actif d'occasion à raison de 1.600.000,00 dhs (Un million six cent mille dirhams) , soit la de création de 16.000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune.
• Par compensation d'une partie des créances du compte courant associé exigibles sur la société à raison de 900.000,00 (neuf cent mille dirhams), soit la création de 9000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100 dhs) chacune.
Ces trois augmentations qui totalisent un montant de 2.900.000,00 dhs ont permis de porter le capital social de 100.000,00 dirhams à 3.000.000,00 dirhams de la société.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance

tance de Mohammedia 06/10/2022 sous le N° 1965.
III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du Tribunal de première instance de Mohammedia le 06/10/2022 sous le numéro 2229 du registre chronologique.
N° 7794/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date 28/09/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION: «JDPA MAROC » SARL.
OBJET : MARCHAND DE PIECES DETACHEES
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées d'un quart et réparties comme suit :
• MR ABDERRAHMAN MOUHAFID : 500 PARTS SOCIALES
• MR KAMAL ZGUID : 500 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR ABDERRAHMAN MOUHAFID et MR KAMAL ZGUID pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2022 sous le N°840564. RC N° 557719.
Pour Extrait et Mention LA GERANCE
N° 7795/PA

NACHAT AZROU
CONSTITUTION
Suite à un acte sous-seing privé en date du 25/07/2022 le propriétaire de la SOCIETE « NACHAT AZROU », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :
• DENOMINATION : SOCIETE«NACHAT AZROU » SARL-AU.
OBJET : la production audio-visuelle. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent à l'objet précité.
• SIEGE SOCIAL : 29 RUE GARGARATE AHADAF AZROU.
• CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :
Mr ABDELAZIZ SAFFAH : 1 000 PARTS
• DUREE : 99 ans.
• GERANCE : Mr ABDELAZIZ SAFFAH, gérant pour une durée illimitée.
• ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué le 05/09/2022 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 185, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1845.
Pour extrait et mention
N° 7796/PA

COOPERATIVE ISTMA
WAWIZERT
CENTRE
OUAOUIZEGHT
CT OUAOUZEGHT
PROVINCE D'AZILAL
Avis d'appel d'offres ouvert
N°:1/2022/COOP/IS/W
Le 4/11/2022 à onzeHeure du MATIN, il sera procédé au siège de LA COOPERATIVE ISTMA WAWIZERT sise au CENTRE OUAOUZEGHT, Commune OUAOUZEGHT, Province D'AZILAL, à l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix Achat des équipements pour l'extraction d'huiles d'herbes naturelles
-Le dossier de demande d'offres peut être retiré de la coopérative ISTMA WAWIZERT
-le cautionnement provisoire est fixé à SEPT MILLE dirhams (7000.00DH).
- le Coût d'estimation des prestations est fixé par le maitre d'ouvrage à DEUX CENT VINGT-DEUX MILLE SIX CENTSDI-RHAMS:00 CENTIMES (222600.00DH).

N° 7797/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE

- Le contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer leurs enveloppes en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante: coopérative ISTMA WAWIZERT CENTRE OUAOUZEGHT CT OUAOUZEGHT province d'AZILAL.
- Soit le déposer contre récépissé au bureau du président de ladite coopérative.
- Soit de les remettre au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance et avant ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.
N° 7797/PA

D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 16 /FDT /2022
Le 8 Novembre 2022 à Dix heures (10h), il sera procédé au Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de petit matériel de signalisation au profit de la Commune d'Ouarzazate.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Bureau des Marché de la Commune d'Ouarzazate, sis au Bd. Mohammed V Ouarzazate, Tél/Fax : 05.24.88.24.30.
Il peut être aussi téléchargé de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : www.marchés-publics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.500,00 DHS (Deux mille cinq cent Dirhams).
L'Estimation des coûts des prestations établie par le

maitre d'ouvrage est fixée à la somme de 118.800,00 dhs (Cent dix huit mille huit cent dirhams) T.T.C.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune d'Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.
N° 7798/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
31/AOO/DRPJ/ANP/2022

AVIS RECTIFICATIF

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 31/AOO/DRPJ/ANP/2022 relatif à :

TRAVAUX SE CONFORTEMENT DU TALUS SITUÉ ENTRE LA JETÉE DE PRISE D'EAU ET L'ENTRÉE NORD DU PORT DE JORF LASFAR

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

La qualification des entreprises du BTP exigée est le :

ACTIVITE: E	QUALIFICATION: E3	CATEGORIE: 2
ACTIVITE: E	QUALIFICATION: E5	CATEGORIE: 2

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au km 22 route de Ouadila -El Jadida - Tél.05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.
N°7792/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Khourigba
Cercle d'Oued Zem
Caldat des Bni Smir
Commune territoriale des Bni Smir

Avis

Il est porté à la connaissance des fonctionnaires de la commune Territoriale des Bni Smir remplissant les conditions réglementaires désignées ci- dessous que les concours d'aptitude professionnelle seront organisés le 13 novembre 2022 à 09 heures au siège de la commune à Bni Hassane :

Grade à pourvoir	Nbre de postes	Date du concours	Conditions réglementaires exigées	Epreuves des examens	Dernier délai de dépôt des candidatures
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	01	13/11/2022	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 3 ^{ème} grade	Epreuve écrite spécifique: Sujet d'ordre professionnel dans le domaine d'activité du candidat ou de la commune. (Durée :2heures) Epreuve orale : Entretien avec le candidat sur des sujets d'ordre professionnel ou de son aptitude à exercer les tâches exigées par le nouveau grade. (Durée :15 à 30 minutes)	11/11/2022
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	01	13/11/2022	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3 ^{ème} grade	Epreuve écrite spécifique: Sujet d'ordre professionnel dans le domaine d'activité du candidat ou de la commune. (Durée :2 heures) Epreuve orale : Entretien avec le candidat sur des sujets d'ordre professionnels ou de son aptitude à exercer les tâches exigées par le nouveau grade. (Durée :15 à 30 minutes)	11/11/2022
Technicien 1 ^{er} grade	01	13/11/2022	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade de technicien 2 ^{ème} grade.	Epreuve écrite: Sujet d'ordre professionnel. Epreuve orale: Entretien avec le candidat relatif aux prérogatives du Ministère de l'Intérieur et des collectivités Territoriales ou sur les domaines d'activité du candidat.	11/11/2022
Technicien 2 ^{ème} grade	01	13/11/2022	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade de technicien 3 ^{ème} grade.	Epreuve écrite: Sujet d'ordre professionnel. Epreuve orale: Entretien avec le candidat relatif aux prérogatives du Ministère de l'Intérieur et des collectivités Territoriales ou sur les domaines d'activité du candidat.	11/11/2022

Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature est le 11/11/2022 à 14 heures, les candidats intéressés doivent les déposer au siège de la commune (Service des Affaires Administratives et Juridiques).
N°7793/PA

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 19/09/2022 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée.
Dénomination : « DIVA FOOD » SARL.
Objet :
NEGOCIANT.
MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3, CASABLANCA.
Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport :
L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
Mr: AMINE ZAHER : 50.000,00 DHS
Mr: REDOUANE ZAHER : 50.000,00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr AMINE ZAHER ET Mr REDOUANE ZAHER désigné comme cogérants pour une durée illimitée.
Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 557799.

N° 7801/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Cercle d'Ait Daoud
Caidat de Bizdad
C.T de :SIDI GHANEM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°08/2022
Le 11/11/2022 à 12 Heures , il sera procédé dans le siège de la commune sidi ghanem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatifs au : Location d'Abattoir de souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem pour y compris les jours des moussem, pendant la durée d'une année à compter de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au service des marchés publics de la commune de Sidi Ghanem Province d'Essaouira et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : www.marches-publics.gov.ma.
- La caution provisoire limitée à cinq mille dirhams(5.000,00 dhs) pour l'Abattoir du souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem déposée à la Perception de Tamanar , l'estimation administratif d'affermage d'Abattoir du souk hebdomadaire est à l'ordre de Deux mille cinq cent dirhams par mois (2.500,00 dhs)pour y compris les jours des moussem.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics ,et ce avant la date d'ouverture des plis.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

N° 7800/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Cercle d'Ait Daoud
Caidat de Bizdad
C.T de :SIDI GHANEM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°07/2022
Le 11/11/2022 à 11 Heures du matin , il sera procédé dans le siège de la commune de sidi ghanem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatif au :
Location des stations de souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem pour y compris les jours des moussem, pendant la durée d'une année à compter de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au service des marchés publics de la commune de Sidi Ghanem Province d'Essaouira et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : www.marches-publics.gov.ma.
- La caution provisoire limitée à dix mille dirhams(10.000,00 dhs) pour le souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem déposée à la Perception de Tamanar , l'estimation administratif d'affermage du souk est à l'ordre de Cinq mille huit cent dirhams par mois(5.800,00 dhs)pour y compris les jours des moussem.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics ,et ce avant la date d'ouverture des plis.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N° 7801/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Cercle d'Ait Daoud
Caidat de Bizdad
C.T de :SIDI GHANEM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°08/2022
Le 03 novembre 2022 à 10h30mn , il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix concernant : l'achat de fourniture de bureau destinée à l'administration centrale du Ministère de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse- lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés- Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à : 30 000,00 (Trente mille dirhams).
L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.581.114,00 dhs TTC (UN million cinq cent quatre-vingt et un mille cent quatorze dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- Département de la Jeunesse;
b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les échantillons, doivent être déposés au magasin du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse-, au plus tard le 02 novembre 2022 avant 14 heures
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 6 » du règlement de la consultation.

N° 7803/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT DE SOUIRIA
KEDIMA
COMMUNE TERRITORIALE
TOUABET
Avis d'appel d'offres Ouverts N° 02et 03

Le 07/11/2022, il sera procédé dans la salle de réunions du siège de la commune territoriale touabet , à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :
Appel d'offre: N°02/2022 : l'ouverture des plis à 12h. L'affermage et l'exploitation des souks hebdomadaires (HadTouabet et JemaaBerraket Lamine) droits d'entrée, étales, emplacements, pour la période allant du 1er janvier 2023au 31 Décembre 2023, le cautionnement provisoire est fixé à 30 000,00 DHS (Trent mille dirham), Estimation égal à : 120 000,00(cent vingt mille dh), pour année
Appel d'offre: N° 03/2022 : l'ouverture des plis à 12h. L'affermage des abattoirs des souks de (HadTouabet et JemaaBerraket Lamine),pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2023, le cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHS (dix mille dirham) Estimation égal à : 35 000,00(trent cinq mille dh) pour année
Appel d'offre: N° 04/2021 : l'ouverture des plis à 14h. L'affermage depoids publics, et petits poids (Jelbana),pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2023, le cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHS (dixmille dirham)Estimation égal à : 120 000,00(cent vingt mille dh), pour année
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau du S-G de la commune Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du décret n°2-12-349 du

N° 7802/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N° 06 /2022
RESERVE AUX PME
NATIONALES,
COOPERATIVES
OU UNION DES
COOPERATIVES
ET L'AUTO
ENTREPRENEUR

Le 03 novembre 2022 à 10h30mn , il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix concernant : l'achat de fourniture de bureau destinée à l'administration centrale du Ministère de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse- lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés- Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à : 30 000,00 (Trente mille dirhams).
L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.581.114,00 dhs TTC (UN million cinq cent quatre-vingt et un mille cent quatorze dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- Département de la Jeunesse;
b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les échantillons, doivent être déposés au magasin du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse-, au plus tard le 02 novembre 2022 avant 14 heures
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 6 » du règlement de la consultation.

N° 7804/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/BG /2022
Le 07/11/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à :
ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE DEMOLITION DES EDIFICES DE (09) NEUF MOSQUEES MENAÇANT RUINES PROVINCE DE BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.
Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHERCHAOUA
CERCLE MELLIAT
CAIDAT DOUIRANE
COMMUNE DOUIRANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°: 01/2022**

Le 07/11/2022 à 11 :00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Douirane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offre ouvert sur offre de prix pour:

N°D'appel d'offres	Objet du marché	Caution Provisoire	L'Estimation des coûts	Heure d'ouverture des plis
01/2022	Lot n° 1 : Location des services du souk hebdomadaire année 2023	30.000,00 DHS	17000 ,00 dhs	11 : 00 h
	Lot n° 02 :Location de l'abattoir, année 2022	12.000,00 DHS	4000,00 dhs	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de Commune de Douirane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Douirane.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique au compte de maître d'ouvrage

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7799/PA

ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 180.000,00 dhs (Cent Quatre Vingt Mille Dirhams TTC)
Le contenu de la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.
Les concurrents peuvent :
Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret 2-12-349,précité;
- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité D14.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 7805/PA

Le 20/03/2013 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27, 29,31.
Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la commune territoriale Touabet ;
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la commune territoriale Touabet .
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE DE BENI
MELLAL
CERCLE D'EL KSIBA
CAIDAT DE TAGHZIRT
COMMUNE
DE TANOGHA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 04 /2022
 Le 08/11/2022 à 11-h 00, il sera procédé, au bureau de monsieur le président du conseil communal de TANOGHA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : l'affermage du souk hebdomadaire de la commune de Tanogha - province de Beni Mellal. Pour une durée d'une année allant du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des recettes de la C.R TANOGHA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SEIZE MILLE DHS (16.000,00dh)

L'estimation de l'ordre de (120 000,00) DHS CENT VINGT MILLE DHS

Le contenu ainsi que les présentations des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la C. T.TANOGHA.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier de charge .

N° 7806/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°26 /FDR /2022

Le 04 Novembre 2022 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE A LA COMMUNE DE TELOUATE PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs(Dix Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 300 000,00dhs (TROIS CENT MILLE DIRHAMS ET ZERO CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine D14,D15 et D16

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7807/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°27 /FDR /2022

Le 04 Novembre 2022 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE A LA COMMUNE DE SIROUA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs(Dix Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 324 000,00dhs (TROIS CENT VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS ET ZERO CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine D14,D15 et D16

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7808/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°28 /FDR /2022

Le 04 Novembre 2022 à 11h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE A LA COMMUNE D'AMERZGANE PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provi-

soir est fixé à un montant de 4.000,00dhs(Quatre Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 80400,00dhs (QUATRE VINGT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS ET ZERO CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine D14,D15 et D16

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7809/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°29 /FDR /2022

Le 04 Novembre 2022 à 11h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE A LA COMMUNE

D'IZNAGUENE PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 8.000,00dhs(Huit Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 163200,00dhs (CENT SOIXANTE TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAMS ET ZERO CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine D14,D15 et D16

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7810/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°30 /FDR /2022

Le 04 Novembre 2022 à

12h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EPANOUISSEMENT A LA COMMUNE DE SKOURA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5.000,00dhs(Cinq Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 149 400,00dhs (CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENT DIRHAMS ET ZERO CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine D14,D15 et D16

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7811/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DISC/DAFESBM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE
N°04/2022

Maître d'ouvrage : **Commune de Settât**
 Année Budgétaire : **2022**

TRAVAUX

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
TRAVAUX DE VOIRIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE - COMMUNE DE SETTAT.	TRAVAUX DE VOIRIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE - COMMUNE DE SETTAT.	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	De 12/10/2022 Au 30/12/2022	D.A.T.U	
GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DE VOIRIE DE CERTAINS BOULEVARDS ET RUES DE LA COMMUNE DE SETTAT	GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DE VOIRIE DE CERTAINS BOULEVARDS ET RUES DE LA COMMUNE DE SETTAT	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	De 12/10/2022 Au 30/12/2022	D.A.T.U	

N°7812/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MENU	POUR NE CITER PERSONNE	NOUVEAU GREC	DE BAS EN HAUT; GAGE	RENDEU À LA VIE CIVILE	CRACK	RAPPORTEUR	USINE OCCUPÉE
DÉCHIF. FRÉ		EXISTER ATOME			COUP DU SORT		
ELLE FAIT BLOC				NOTE		TERRAIN DRAME NIPPON	
LETTRES DE BRETON			VENERE PARÉE			TOUJOURS PRÉSENT	
VOIX D'OPÉRA				EN BOSNIE		EN CATIMINI	
PRIX FORT	ENCEINTE	CHICHES ABSTR-ACTIF					NOMMÉ
		LETTRES DE MÉNAGE PRISONS		SYMBOLE DU LITHIUM		POSSESSIF	
LE PÈRE ET LA MER			REBUT FIN D'ANNÉE			CONIFÈRE LETTRES DE SALÉ	
CONDUITE				ASSISE		SANS ABRI ABER	
VEINE CÉRÉMONIE			INTER-DIT				
			BERGE VOYELLES			EN BLOC FORME D'AVOIR	
INTERMÉDIAIRE					EXÉCUTE		
LETTRES DE TSIGANE		TINTIN EN RUSSIE			FOND DU PANIER		

Solution mots flechés d'hier

M	N	C	A	F
IN	AVO	U	ABLE	
NU	ABRI	IF		
FIL	GRAN	É	NA	
AL	UAN	T	TETU	
TETE	I	ELEC		
UM	MI	EVRE	I	
CRE	VER	N	FAL	
EN	SA	UTE	BL	
DE	TET	NOLISE		
P	P	RAI	L	O
P	P	RAI	L	O
I	RE	EEN	EU	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelkhal Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Youssef El Gabs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Du matin par le passé
- 2- Elliptique – Se font en se quittant
- 3- Affrété – Roi d'Espagne
- 4- Roche – Recueil d'adages
- 5- En côte – Souillure
- 6- Ferment – Déesse grecque
- 7- Roue à gorge – Au bout des rênes
- 8- Amie des bêtes – Sombres
- 9- Font un filet – Tableau
- 10- Ecimé – Héros de Virgile

VERTICALEMENT

- 1- Mal de chromosomes
- 2- N'a donc pu aboutir – Egalité aux échecs
- 3- Pour le petit écran – Bigarré
- 4- Née – En altitude
- 5- Pile – Bon à cultiver
- 6- Révée – Note
- 7- Nickel – Eclos – Souffleuse
- 8- Ventilation
- 9- Décodée – A le mors à la gueule
- 10- Déportation – Qui a de gros os

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Q	U	A	L	I	T	A	T	I	F
2	U	R	N	E		O	M	I	S	E
3	A	G	E	N	O	U	I	L	L	E
4	S	E		T	I	R		D	A	
5	I	R	E		E	N	T	E	N	D
6	D		M	R		E	R		D	E
7	E	V	I	E	R		O	U	E	D
8	L	A	N	G	U	E	U	R		A
9	I	N	C	A		T	E		P	I
10	T		E	L	U		S	I	O	N

Grilles de sudoku

Facile

				1	7		3	6
	6	7	8				1	
	1	4	3			2		7
9	3		7					1
	7						4	
1				9		5	8	
4		1		3	5	8		
	8			1	3	6		
6	9		5	8				

Moyen

7			4				2	6
3							5	
			9	2	7			
1						6	4	
6			1	4	8			7
	4	2						1
		5	9	7				
	3							2
8	1				6			5

Difficile

			2	5		4		3
	1			3				
6		1						7
					2	3		
1	3		7			6	5	
	4	6						
3				9				8
			6				9	
9	8		4	7				

Expert

	6	4	5	3				
		8					9	
					1	4	2	
		1		5			7	
		3				1		
	4			7		6		
	3	2	7					
	8					7		
				9	4	2	5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	3	1	6	9	8	5	2	4
8	2	4	5	7	1	9	6	3
5	9	6	3	4	2	7	1	8
1	4	7	2	8	9	6	3	5
3	5	2	1	6	4	8	9	7
9	6	8	7	5	3	1	4	2
2	7	9	4	1	5	3	8	6
6	1	3	8	2	7	4	5	9
4	8	5	9	3	6	2	7	1

Moyen

1	9	2	3	8	5	7	4	6
6	5	4	9	1	7	3	2	8
3	8	7	6	2	4	5	1	9
8	2	9	5	7	3	4	6	1
5	1	3	2	4	6	9	8	7
4	7	6	1	9	8	2	3	5
7	6	5	4	3	1	8	9	2
9	3	8	7	6	2	1	5	4
2	4	1	8	5	9	6	7	3

Difficile

4	3	8	1	6	9	5	7	2
5	2	6	3	7	8	4	9	1
1	9	7	2	4	5	6	3	8
7	5	4	8	3	1	9	2	6
6	1	3	4	9	2	7	8	5
9	8	2	7	5	6	3	1	4
3	7	1	5	2	4	8	6	9
8	4	9	6	1	7	2	5	3
2	6	5	9	8	3	1	4	7

Expert

5	4	8	6	7	3	1	2	9
3	2	1	5	4	9	8	7	6
6	9	7	8	1	2	3	5	4
2	3	4	7	5	6	9	1	8
7	1	6	9	3	8	2	4	5
8	5	9	4	2	1	7	6	3
1	6	3	2	9	4	5	8	7
4	7	2	3	8	5	6	9	1
9	8	5	1	6	7	4	3	2



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Amouddou
 08:40 : Rihlat Al Khat Maghrebi
 09:40 : KoloubTayha Ep 12
 10:40 : Mrahba Bishabi S2 Ep26
 11:10 : Capitaine Hajiba Ep23
 11:25 : Yaoumiat Andi Holm Ep10
 11:30 : Oussrati 2022 Ep13
 12:30 : Rad Al Bal Ep5
 12:40 : Capitaine Hajiba Ep24
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Rdat Lwalida S1 Ep 5
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Téléfilm Al Ghadi
 16:15 : Oujouh
 16:50 : Omrane Bayna El Bir wa El Bahr
 17:45 : 100% Raqmi
 18:00 : Wala Aalik Al Massir Ep25
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Mrahba Bishabi S2 Ep27
 19:20 : Yaoumiat Andi Holm Ep11
 19:30 : Zouaji Mouhal Ep 29
 19:50 : Rouh Al Moutana Ep6
 20:00 : Capitaine Hajiba Ep24
 20:15 : Capitaine Hajiba Ep26
 20:30 : JT Principal
 21:30 : Jrit w Jarit Ep 3
 22:30 : Amouddou
 23:30 : Dernier Bulletin D'information
 23:50 : Moul Lamlih Ep 4
 00:40 : Omrane Bayna El Bir wa El Bahr
 01:40 : Oujouh
 02:20 : Wala Aalik Al Massir Ep25
 03:00 : Rdat Lwalida S1 Ep 5
 03:30 : KoloubTayha Ep 12
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Amouddou
 06:00 : Rihlat Al Khat Maghrebi



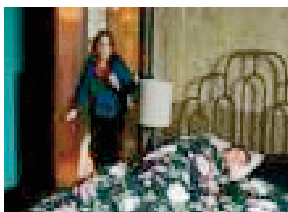
05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:20:00 : SABAHYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:45:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 08:05:00 : RACHID SHOW
 09:25:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:05:00 : FEUILLETON : FADILA
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 13:35:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 15:00:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 16:45:00 : SABAHYAT 2M
 17:40:00 : DESSIN ANIME : Atomic Puppet
 17:50:00 : DESSIN ANIME : Furiki Wheels
 18:00:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:20:00 : MAGAZINE : CAPSULE MDJS RIYADATI QOWWATI
 18:20:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 19:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE SUCCESS
 19:05:00 : STORY OPPT
 19:05:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA
 19:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:45:00 : ECO NEWS
 21:50:00 : MAGAZINE : CAPSULE MDJS RIYADATI QOWWATI
 21:50:00 : MAGAZINE : CONFIDENCES DE PRESSE
 22:55:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 23:50:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:30:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:15:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : School of hope
 02:35:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
 03:55:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
 05:00:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Amour, orgueil et préjugés : Téléfilm
 14h40 : Mariage, orgueil et préjugés : Téléfilm
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Loto, c'est Canteloup
 20h10 : Good doctor : Série
 22h50 : Chicago Med : Série
 23h35 : Poumon d'acier
 00h25 : Déjà diffusé
 01h15 : Période d'essai



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télé-matin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série



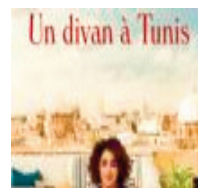
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : Un si grand soleil : série
 20h10 : Les invisibles : Série
 22h05 : Pronostic vital : Série
 23h30 : The cleaner : Documentaire
 01h35 : Ca commence aujourd'hui
 02h35 : Émissions religieuses
 02h35 : Les forêts du Québec en 4 couleurs : Documentaire



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 bou-tique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Les reines du shopping
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h10 : Scènes de ménages : Série française
 20h10 : Le meilleur pâtissier : Série
 22h10 : Le meilleur pâtissier : Série
 00h15 : Incroyables gâteaux : Série doc
 00h50 : Les nuits de M6



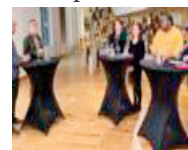
18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h55 : Un divan à Tunis : Film
 21h20 : George



Orwell, Aldous Huxley : 1984 ou le meilleur des mondes ? : Documentaire
 22h15 : Entant terrible : Film
 00h25 : Barbara : Film



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Le temps d'un détour
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outre-mer Je mag
 10h25 : Outre-mer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h15 : Crimes parfaits : Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un



super champion : Jeu
 17h30 : Le 18-30
 18h00 : Le 19-20
 19h00 : Saveurs de saison : Magazine
 19h20 : Plus belle la vie : série
 19h50 : Tout le sport
 20h10 : Le monde de Jamy : Magazine
 22h10 : Le monde de Jamy : Magazine
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h20 : Slam
 03h55 : Question pour un champion

Sport

L'EN féminine laminée par son homologue canadienne

La sélection nationale féminine de football s'est inclinée, lundi, devant son homologue canadienne sur le score de 4-0, lors d'un match amical s'inscrivant dans le cadre d'un tournoi international à Cadix en Espagne.

Les buts de la sélection canadienne ont été inscrits par Jessie Fleming (24 min), Evelyne Viens (54 min), Janine Beckie (84 min) et Clarissa Larisey (89

min). Il s'agit de la deuxième défaite de l'équipe de Reynald Pedros lors de cette compétition amicale, après celle concédée face à la Pologne sur le même score (4-0).

La participation de la sélection marocaine au tournoi de Cadix s'inscrit dans sa préparation pour la Coupe du monde, prévue en Australie et en Nouvelle-Zélande, du 20 juillet au 20 août 2023.

Le MAS limoge Abdelhaï Ben Soltane

Le Moghreb Association Sportive de Fès (MAS) a décidé de se séparer à l'amiable de son entraîneur tunisien Abdelhaï Ben Soltane. Dans un communiqué publié lundi, le bureau dirigeant du club a annoncé "s'être séparé à l'amiable de l'entraîneur tunisien Abdelhaï Ben Soltane, de son assistant Chokri Zaâlani et du préparateur physique Ammar Nabigh". Le MAS qui a tenu à remercier le staff technique "pour tous ce qu'il a fait pour le club", n'a pas révélé toutefois les causes du divorce.

Il a été décidé, à fait savoir la même source, de nommer le cadre national Abderrahim Chekilit, entraîneur par intérim de l'équipe première du MAS. Il sera assisté par Akram Romani, alors que Abderrahim Taleb a été nommé au poste de préparateur physique. Depuis le début de la saison actuelle, les résultats escomptés n'étaient pas au rendez-vous pour les Jaune et Noir qui occupent la 11ème place, à l'issue de la cinquième journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, disputée dimanche.

Fin de la saga Griezmann, transféré définitivement à l'Atlético



Cette fois, c'est pour de bon : l'Atlético Madrid et le FC Barcelone ont officialisé lundi le transfert définitif de l'attaquant français Antoine Griezmann jusqu'en 2026 chez les Colchoneros, où il

évolue en prêt depuis l'été 2021, en échange de 20 M d'EUR.

La fin d'un feuilleton qui dure depuis cet été. Plongé au coeur d'un imbroglio contractuel qui opposait le club catalan au club madrilène, le champion du monde

français a vu son temps de jeu limité à une petite demi-heure par match depuis le début de la saison.

La raison ? Une clause dans son contrat de prêt qui stipulait que si "Grizou" jouait plus de 45

minutes sur 50% ou plus des matches de l'Atlético entre juillet 2021 et juin 2023, les Rojiblancos seraient obligés d'acheter le joueur pour 40 M d'EUR.

Une somme bien supérieure à la valeur actuelle du joueur de 31 ans, qui a poussé son entraîneur Diego Simeone à l'utiliser avec parcimonie depuis le début de la saison.

Finalement, les deux clubs sont tombés d'accord sur un transfert définitif à 20 M d'EUR (+ 4 M d'EUR en variables), selon les chiffres confirmés par le président blaugrana Joan Laporta lors de l'assemblée générale du club dimanche.

"En plus, si l'Atlético venait à le vendre, il nous verserait la différence pour arriver aux 40 M d'EUR, qui était le chiffre stipulé initialement dans l'opération", a précisé Laporta.

Griezmann s'est donc engagé jusqu'en 2026 avec l'Atlético, avec un salaire réduit à 8 M d'EUR nets annuels (contre 12 actuellement) selon la presse.

"Heureux d'être là où je veux

être. Merci à tous ! Allez Atléti !", a réagi le joueur sur Twitter.

C'est donc dans son club de coeur que va rester Griezmann, là où il s'est révélé à la face du monde entre 2014 et 2019, jusqu'à attendre la finale de la Ligue des champions (2016) et remporter la Ligue Europa (2018).

À l'été 2019, un an après avoir remporté la Coupe du monde avec la France en Russie et après avoir annoncé qu'il restait à l'Atlético dans un documentaire intitulé "La Décision", Griezmann avait pourtant choisi de partir au FC Barcelone.

Il était alors devenu l'une des recrues les plus chères de l'histoire du club catalan (120 M d'EUR). Mais ses deux années décevantes sous le maillot blaugrana l'ont poussé à revenir à l'Atlético à l'été 2021.

Samedi, Antoine Griezmann a été titulaire pour la deuxième fois consécutive cette saison, et a contribué à la victoire des Colchoneros 2-1 contre Gérone avec une passe décisive pour Angel Correa dès la 5e minute.

Southgate dénonce un calendrier surchargé avant la Coupe du monde

Le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre de football, Gareth Southgate, a dénoncé un calendrier de compétitions surchargé avant le Mondial au Qatar, relevant qu'il craignait de nouvelles blessures au sein de son équipe.

"Ce que je vois, c'est un calendrier vraiment très dense et beaucoup de joueurs qui vont jouer beaucoup de minutes et je pense, de façon réaliste, qu'on va encore en perdre", a-t-il lancé alors qu'il était interrogé sur Kyle Walker, le défenseur de Manchester City, actuellement blessé.

"Je trouve juste que les matches sont tellement intenses et ils jouent tellement", a-t-il poursuivi, selon les propos relayés lundi par la presse britannique suite au tirage au sort des

éliminatoires pour l'Euro-2024, à Francfort.

En plus de Walker, les Three Lions sont privés du milieu relayeur Kalvin Phillips, autre joueur des Citizens et titulaire indiscutable au milieu en sélection qui s'est fait opérer d'une épaule et dont la présence au Qatar est incertaine.

Pour ces deux joueurs, "il s'agira de déterminer leur niveau de condition physique intrinsèque", a-t-il expliqué, "parce que nous n'aurons pas de match amical avant la compétition".

Le sélectionneur a également révélé qu'il comptait dévoiler sa sélection pour le Mondial "probablement juste avant le dernier weekend" de la Premier League, soit juste avant le 12 novembre.

Messi et d'autres stars participeront à un "match de la paix" en hommage à Maradona

Le star du Paris Saint-Germain, l'Argentin Lionel Messi, et d'autres grands noms du football participeront à un "match de la paix" en hommage à la légende argentine Diego Maradona, décédé le 25 novembre 2020, le 14 novembre à Rome, ont-ils indiqué dans une vidéo lundi.

Outre Messi, l'ancien génie brésilien Ronaldinho, le champion du monde italien Gianluigi Buffon ou encore l'entraîneur portugais de l'AS Rome José Mourinho ont confirmé leur présence dans une vidéo publiée par la plateforme WEPLAYFORPEACE pour la troisième édition du "match de la paix" organisée par une Fondation créée par le pape François.

La vidéo a été mise en ligne le 10 octobre, soit le 10/10, en hommage au numéro 10 porté par Maradona durant sa carrière, et dont le surnom était +el



ultimo Diez" (le dernier 10).

La rencontre aura lieu le 14 novembre au Stade olympique de Rome, à moins d'une semaine du début du Mondial au Qatar.

Aux Comores, le riz inespéré après des mois de pénurie

La nuit avance sur la capitale comorienne mais le port fourmille encore de monde: après plus de trois mois de grave pénurie, une cargaison inespérée de riz, nourriture de base dans l'archipel de l'océan Indien, est déchargée.

Comme le reste du monde, les Comores, près de 890.000 habitants entre Madagascar et la côte Est du continent africain, ont subi une flambée du cours des céréales et des ruptures d'approvisionnement en denrées. Mais en quelques mois, la crise du riz a atteint ici un paroxysme et provoqué des heurts dans la petite nation pauvre, qui importe l'essentiel de sa consommation d'Inde et du Pakistan.

"Nous pouvons déclarer officiellement la fin de la pénurie de riz avec cette cargaison de 800 tonnes et celle de 12.000 tonnes attendue mardi", lance Ben Abdallah Youssouf lundi soir, devant le cargo amarré dans le port de Moroni.

Vêtu d'un gilet fluorescent, il travaille pour l'Office national d'importation et de commercialisation du riz (ONICOR). Aux Comores, l'Etat dé-

tient le monopole sur le commerce du riz dit "ordinaire", le plus abordable et le plus consommé.

La pénurie d'"or blanc", comme la céréale est surnommée ici, s'est d'abord faite cruellement sentir sur l'île d'Anjouan, la plus densément peuplée de l'archipel et la plus proche de Mayotte.

Des rationnements ont été mis en place, un sac de 25 kilos devant parfois suffire à six familles. Au fil des semaines, les queues se sont allongées devant les points de distribution. L'attente dure souvent des heures. Certains mettent une brique pour marquer leur place pendant qu'ils vaquent à d'autres occupations.

Début septembre, une petite cargaison était arrivée par bateau. Après déjà plusieurs mois de manque, les réserves étaient à sec dans la plupart des maisons.

Environ 800 tonnes sont alors débarquées sous surveillance de forces de l'ordre lourdement armées. Largement insuffisant, le pays consomme de 5.000 à 7.000 tonnes de riz par mois, selon le gouvernement.



Sur la route, un convoi transportant des sacs est attaqué. Neuf personnes sont arrêtées, la présence policière est renforcée. Le gouvernement promet la livraison de stocks d'urgence pour calmer les esprits. Mais ces promesses sont repoussées de jour en jour.

Certaines distributions finissent par

être organisées dans des postes de gendarmerie. A Ouani (nord), les gendarmes ont fait usage de gaz lacrymogène le mois dernier pour disperser une foule échauffée.

Le kilo de riz, qui coûte d'ordinaire moins d'un euro, a vu son prix plus que quadrupler. Les familles tentent de trou-

ver des alternatives mais les pâtes et autres tubercules flambent aussi sous l'effet de la demande.

Un quart des Comoriens vit sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale.

Tout ça n'est "bientôt plus qu'un mauvais souvenir", affirme Ben Abdallah Youssouf, en continuant à surveiller la livraison à Moroni. Mais certains restent dubitatifs: "Ils disent qu'il y a assez de riz pour tout le monde mais moi je n'y crois plus", dit Ben Laden, parmi la foule, qui jure qu'il ne repartira pas les mains vides.

À peine déchargés, les sacs sont placés dans les camions des commerçants. Devant le magasin de Kirri Khodidas, dans la vieille-ville de la capitale, des soldats sont présents en cas de débordement. La commerçante espère écouler 800 sacs d'un coup.

Dans la nuit, le camion de livraison arrive enfin. Mma Ibou, la quarantaine et vêtue d'un pagne traditionnel, repart en courant avec un sac de riz sur la tête, son visage marqué soudain illuminé d'un sourire.

Recettes

Briouates de kefta



Ingrédients :

3 Cuil. à soupe d'huile d'olive
1 Gros oignon (râpé)
2 gousses Ail (émincées)
2 Cuil. à café de cumin en poudre
2 Cuil. à café de paprika fort
1 Cuil. à café de cannelle en poudre
1/2 cuil. à café de piment de Cayenne
1/4 de cuil. à café de curcuma
500g de Viande d'agneau (hachée)
4 Gros œufs (légèrement battus, plus le jaune de 1 gros œuf, légèrement battu)
2 Brins de persil
Farine
10 Carrés de feuilles de brick
11 Huile végétale (pour frire)
Sel
Poivre noir de moulin

Préparation

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle à feu moyen, ajoutez l'oignon, l'ail, le cumin, le paprika, la cannelle, le piment de Cayenne et le curcuma, et laissez cuire 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le tout s'attendrisse et que les arômes se développent. Ajoutez l'agneau et faites-le revenir 5 minutes, jusqu'à ce qu'il soit doré et bien cuit. Ajoutez les œufs et le persil, et poursuivez la

cuisson 1 à 2 minutes. Salez et poivrez.

Transférez dans un saladier et laissez reposer 10 minutes. Couvrez et mettez 30 minutes au réfrigérateur.

Sur un plan de travail fariné, étalez une feuille de brick, le petit côté face à soi. Réservez les feuilles restantes dans du film alimentaire pour qu'elles ne sèchent pas.

Coupez la feuille en deux de haut en bas. Placez 1 cuillerée de farce en haut à droite de chaque demi-feuille, puis rabattez le coin supérieur droit sur la farce de façon à obtenir un triangle. Poursuivez le pliage jusqu'à l'obtention d'un triangle qui enferme la farce de façon hermétique.

Badigeonnez les extrémités de la pâte de jaune d'œuf et pressez pour sceller les briouates. Répétez l'opération avec les ingrédients restants. Versez l'huile dans une sauteuse et faites-la chauffer à 190 °C. À défaut de thermomètre de cuisine, testez la température de l'huile en y plongeant un dé de pain. Celui-ci doit immédiatement libérer des bulles et devenir doré. Faites frire les briouates 5 minutes, en procédant en plusieurs fournées, jusqu'à ce qu'ils soient croustillants et dorés.

Sortez-les de l'huile à l'aide d'une écumoire et égouttez-les sur du papier absorbant. Servez chaud.

Chimiothérapie: Une étude apporte l'espoir d'une administration simplifiée

La chimiothérapie pourrait-elle devenir beaucoup plus simple pour les patients cancéreux? Une étude française ouvre la voie à un protocole d'injection par voie sous-cutanée, et non plus en intraveineuse comme aujourd'hui, mais le procédé doit encore faire ses preuves chez l'humain.

Le traitement du cancer repose très souvent sur l'administration de chimiothérapies par voie intraveineuse, ce qui génère beaucoup de contraintes et nécessite une hospitalisation.

Une étude, menée en France sur des animaux et publiée par le Journal of the American Chemical Society, ouvre l'espoir d'une procédure simplifiée. L'une des possibilités envisagées pour alléger le protocole actuel est en effet la chimiothérapie par voie sous-cutanée. Bien plus simple à mettre en oeuvre et plus confortable pour le patient, elle est néanmoins impossible à pratiquer la plupart du temps, car les principes actifs sont agressifs et ont tendance à stagner au niveau du tissu sous-cutané où ils provoquent des nécroses de la peau à cause de leur forte toxicité.

Pour contourner cet obstacle, des scientifiques ont développé une nouvelle approche: en couplant un principe actif peu soluble et agressif très utilisé en chimo-

thérapie, le paclitaxel, à un polymère ayant une très forte affinité avec l'eau, ils ont réussi à obtenir un anticancéreux soluble, pouvant ainsi rapidement passer du tissu sous-cutané à la circulation sanguine, sans provoquer de toxicité à l'endroit où il est administré.

Durant le développement préclinique de cette nouvelle chimiothérapie chez la souris, ils ont même pu obtenir une meilleure efficacité qu'avec la formulation commerciale du principe actif (Taxol) administrée par la voie intraveineuse.

"Une chimiothérapie a beaucoup de contraintes logistiques (en nécessitant du personnel qualifié, des hospitalisations...), un coût élevé. Le principal intérêt de cette nouvelle approche serait de faciliter les chimiothérapies et d'accroître le confort des patients, qui pourraient peut-être les recevoir à domicile", a expliqué à l'AFP Julien Nicolas, directeur de recherche au Centre national français de la recherche scientifique (CNRS) et auteur principal de l'étude.

Même si cette recherche a donné des résultats prometteurs sur un modèle animal, elle doit encore prouver son efficacité sur l'homme. C'est pour cela que les scientifiques ont créé une startup, Imescia, et espèrent pouvoir commencer un essai clinique en 2024.

